
RAPPORT DE CARACTÉRISATION

Rivière Unetelle

Ville 1

Ville 2

Présentation **avril** 2025



**ROUTE
BLEUE**

OBJECTIF DU RAPPORT

Bienvenue dans la grande famille de La route bleue !

Fort de plus de 20 ans d'expertise technique et de caractérisation de parcours navigable dans tous les milieux de pratique, Canot Kayak Québec et ses partenaires vous proposent une analyse complète de votre parcours à l'étude.

La sécurité, l'accessibilité durable, l'éducation et l'écotourisme sont les volets qui orientent le développement de La route bleue. Une analyse détaillée de votre parcours en fonction de ses 4 axes est fournie dans le rapport.

Une présentation de la carte rapport, avec les points potentiels, qui seront par la suite validés et travaillés avec votre comité de travail vous sera présentée.

En consultant le rapport, vous prendrez connaissance des mises à niveau nécessaires et des étapes subséquentes obligatoires pour finaliser un projet La route bleue. Une liste de recommandation sur le parcours est aussi fournie pour vous permettre de cibler plus facilement les améliorations possibles.

Emmanuel Laferrière
Directeur CKQ

SOMMAIRE

LA ROUTE BLEUE	04
LES ÉTAPES DE PROJETS	05
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT	06
LES CRITÈRES	07
MISE EN CONTEXTE DU PROJET	08
SECTION(S) À L'ÉTUDE	10
PARCOURS À L'ÉTUDE	11
PORTRAIT DE LA CARACTÉRISATION	13
LA CARTE	14
L'ÉVOLUTION CARTOGRAPHIQUE	15
POINTS FORTS	16
PROCHAINES ÉTAPES	17
ANNEXE 1 : GÉNÉRAL	19
ANNEXE 2: ANALYSE DE L'AXE SÉCURITÉ	21
ANNEXE 3: ANALYSE DE L'AXE ACCESSIBILITÉ	34
ANNEXE 4: ANALYSE DE L'AXE ÉDUCATION	61
ANNEXE 5: ANALYSE DE L'AXE ECOTOURISME	70

LA ROUTE BLEUE

La route bleue est une expérience écotouristique enrichissante, reconnue par le ministère de l'Éducation comme réseau national. En permettant de bonifier et de faciliter les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec.

Les utilisateurs naviguent sur des parcours validés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie interactive en ligne vous permettent de planifier adéquatement les sorties sur l'eau.

NOS MOTIVATIONS



- Rendre les activités nautiques en plein air accessibles et sécuritaires.
- Faire redécouvrir nos patrimoines, nos héritages et notre identité.

- Redonner aux Québécois et aux Québécoises un accès durable à leurs plans d'eau en respectant la capacité d'accueil.



- Favoriser la protection de plans d'eau aujourd'hui et pour les générations futures.
- Permettre la cohabitation structurée des différents usages.

LES ÉTAPES DE PROJET

1. CONCERTATION

Présentation de La route Bleue.
Création de comités de travail pour le développement de parcours.
Recherche de financement.

3. PRODUCTION

Réalisation des mises à niveau.
Signature des ententes.
Plan d'urgence.
Cartographie et signalisation.

5. PÉRENNISATION

Accompagnement post-lancement.
Audit du parcours à tous les 3 ans.

2. CARACTÉRISATION

Questionnaire de pré faisabilité.
Rapport de pré faisabilité.
Caractérisation.
Rapport de caractérisation.

4. LIVRAISON

Intégration du parcours sur le site web de La route bleue.
Affichage de la signalisation.
Lancement et promotion.

LES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

01. SÉCURITÉ

Chaque personne est responsable d'avoir le bon équipement et les compétences nécessaires pour naviguer sur un plan d'eau. Pour ce faire, l'accès à des renseignements précis et à des installations adaptées pour les utilisateur·rice·s est essentiel. C'est pourquoi La route bleue met un ensemble d'outils et de formations à la disposition des utilisateur·rice·s, en plus de s'assurer que chaque parcours proposé soit vérifié et développé selon des critères de sécurité rigoureux.

03. ÉDUCATION

La promotion des bonnes pratiques et la compréhension des écosystèmes visités lors de la pratique d'activités nautiques non motorisées sont des éléments primordiaux du projet. L'accès à de l'information et de la formation de qualité, en plus de la promotion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine des plans d'eau sont essentiels. La route bleue est un outil pour aider la population québécoise à connecter avec son identité et approfondir ses connaissances sur le territoire qu'elle visite. La route bleue est engagée à respecter les écosystèmes fragiles et à sensibiliser les gens aux principes Sans Trace pour offrir des expériences agréables aux utilisateur·rice·s des plans d'eaux en harmonie avec la faune et la flore.

02. ACCESSIBILITÉ DURABLE

En développant des parcours pour tous les types d'embarcations et tous les niveaux de pagayeur·euse·s, La route bleue s'adresse à tous·te·s. L'accessibilité repose sur des infrastructures adéquates et une bonne analyse de la capacité d'accueil. La pérennisation des accès aux berges se réalise grâce à un accompagnement des acteurs du milieu dans la création et l'entretien des accès. Pour répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois. La route bleue adresse les enjeux entourant la privatisation des accès. Cette motivation guide la création de parcours pour permettre une cohabitation structurée entre les différents usager·ère·s.

04. ECOTOURISME

La route bleue s'inscrit dans un tourisme responsable et durable : respectueux de l'environnement et en harmonie avec les communautés. En plus d'être développés en concertation avec le savoir-faire des acteurs des milieux d'accueil, les parcours mettent en valeur des attraits écotouristiques de leurs régions, les services de guidage, de navette et de location d'embarcation. En invitant les Québécois et Québécoises à redécouvrir leur territoire en explorant leurs plans d'eau, La route bleue contribue à l'épanouissement d'un tourisme d'aventure québécois dynamique.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'analyse terrain est basé sur **le cahier des critères des parcours de La route bleue** qui vous a été présenté en début de projet. Ces critères permettent de standardiser le niveau minimal qu'un pagayeur·euse devrait avoir avant de s'aventurer sur un parcours, ainsi que de vous guider vers les mises à niveaux obligatoires permettant la création d'un parcours La route bleue.

En tenant compte de la classe d'une rivière ou de la zone d'un plan d'eau ouvert, ainsi qu'une série d'autres critères (ex: présence de portage, stationnement, sortie d'urgence) les parcours de La route bleue sont classés selon 4 niveaux, de débutant à expert.

L'évaluation du parcours, les mises à niveaux et les recommandations proposées dans le rapport sont donc en lien direct avec les éléments composant le cahier des critères. Il se veut un outil de référence pour toutes les étapes du projet.



MISE EN CONTEXTE

LES PORTEURS DU PROJET

Coordonateur régional:

Organisme : URLS Le meilleur

Contact : Mme chose

Porteur de projet local:

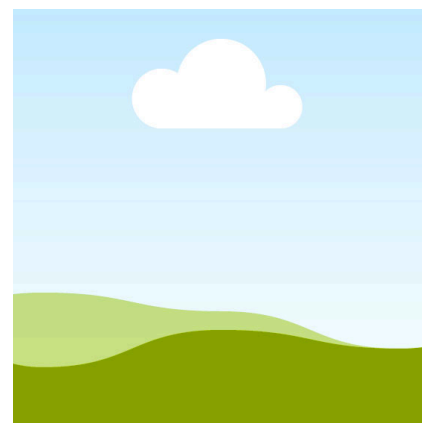
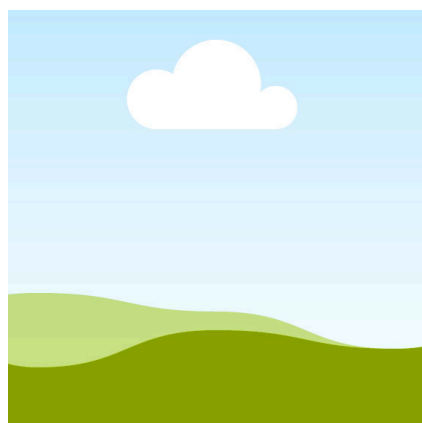
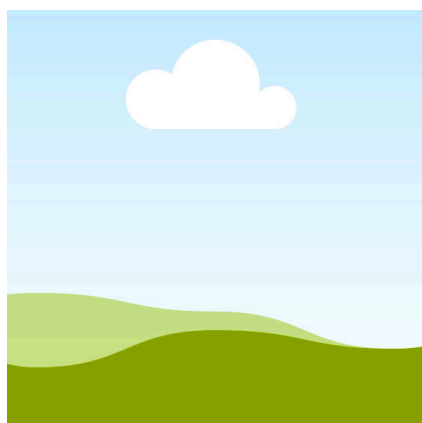
Organisme : Ville 1

Contact : M. Famille

Porteur de projet local:

Organisme : Ville 2

Contact : Mme fitness



MISE EN CONTEXTE

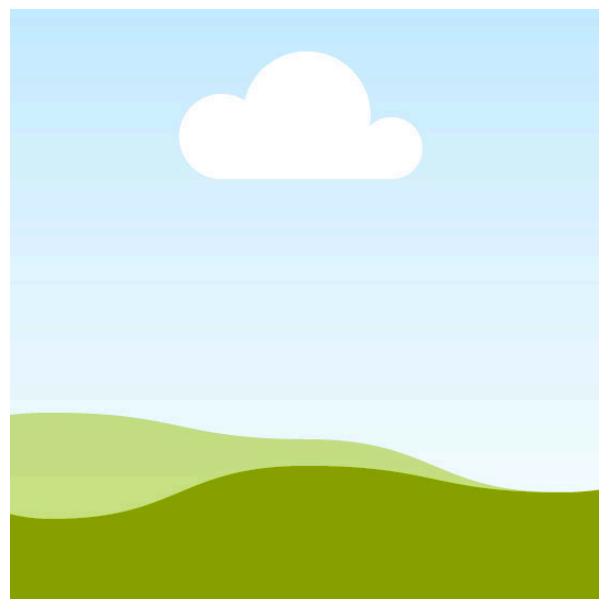
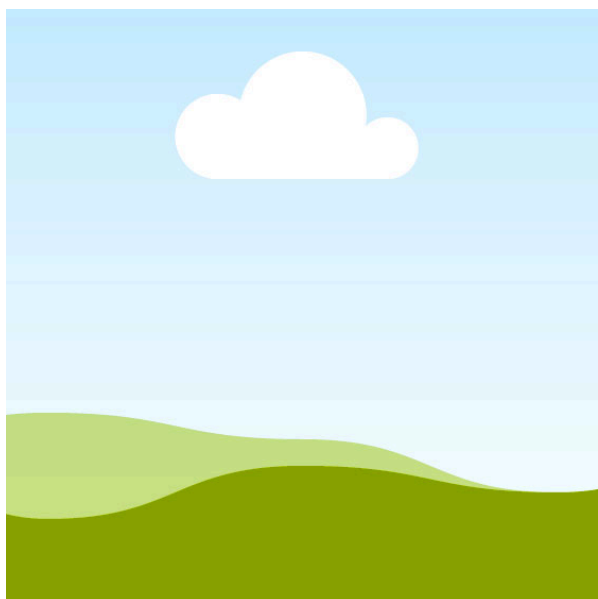
LES PARTENAIRES POSSIBLES

Marina Chose bine:

- **Contact:** Inconnu
- **Adresse:** 111 Rue du Bonheur
- **Téléphone:** (555) 555-5555
- **Site web:** <https://www.marinachosebine.com>
- **Services:** Pour les possibilités de sorties d'urgence ou d'un site d'accès.

Centre de location le Champion

- **Contact:** Inconnu
- **Adresse:** 112 Rue du Bonheur
- **Téléphone:** (555) 555-5555
- **Site web:** <https://www.lechampion.com>
- **Services:** location d'embarcation et services de guides.



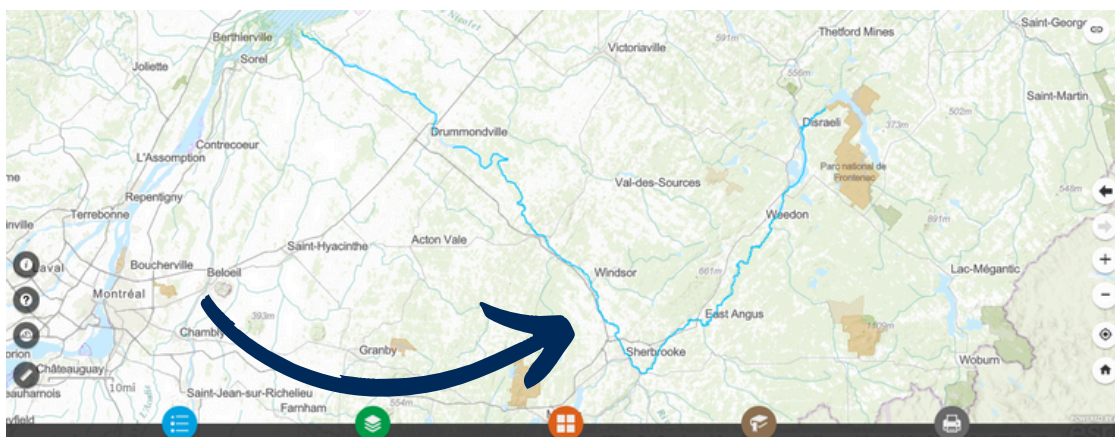
SECTION(S) À L'ÉTUDE

RIVIÈRE UNETELLE

La rivière Unetelle prend sa source au lac Untel, près de la frontière entre le Québec et le Vermont. Elle traverse ensuite la région des arbres vers l'est, puis bifurque vers le nord. La rivière parcourt plusieurs municipalités de la région notamment Ville 1 et Ville 2, avant de poursuivre son cours vers Ville 3.

La rivière Unetelle est bordée par de vastes forêts mixtes et des zones agricoles, ce qui contribue à une grande biodiversité. La qualité de l'eau varie le long de la rivière en raison des activités humaines, telles que l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation. Des efforts de conservation et de nettoyage sont en cours pour améliorer et protéger cet écosystème vital.

La rivière Unetelle est un atout majeur pour la MRC du meilleur pays du monde, tant sur le plan écologique, économique que social. Elle contribue à la qualité de vie des résidents, soutient la biodiversité et offre des opportunités pour le développement durable de la région.



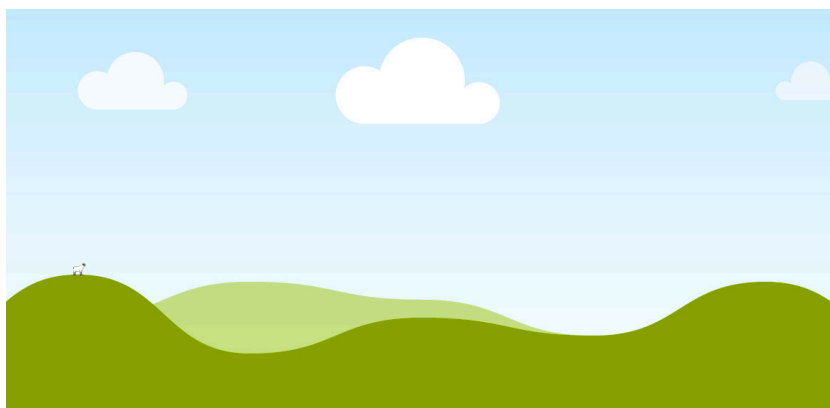
PARCOURS À L'ÉTUDE

PARCOURS 1

Le parcours proposé se fait au départ du Parc municipale du Grand Saule, mais pourrait aussi le faire au départ du Parc des petits peupliers et descend la rivière vers le site d'accès du Parc du Chêne Rouge. Ce parcours se trouve en milieu d'eau vive, il est situé en zone 1, avec des rapides de classe R-II-III (rapides les plus difficiles) et fait environ 2,8 km de long, ce qui le classe parmi les parcours intermédiaires du Cahier des critères de La route bleue.

Ce parcours très court à l'avantage de pouvoir être fait plusieurs fois dans la journée lorsque les conditions sont optimales. Des aménagements importants sont aussi nécessaires à l'accès du Parc Municipale du Grand Saule pour rendre la mise à l'eau conforme aux normes du Cahier des critères.

Nous pensons qu'un débit d'environ 20 m³/s rend les rapides plus intéressants, car ils comporteraient plus d'arrêts contre-courants pour jouer dans les rapides. Nous estimons aussi qu'un débit entre 70 et 100 m³/s rend le parcours intéressant pour les amateurs et les amatrices d'eau vive.



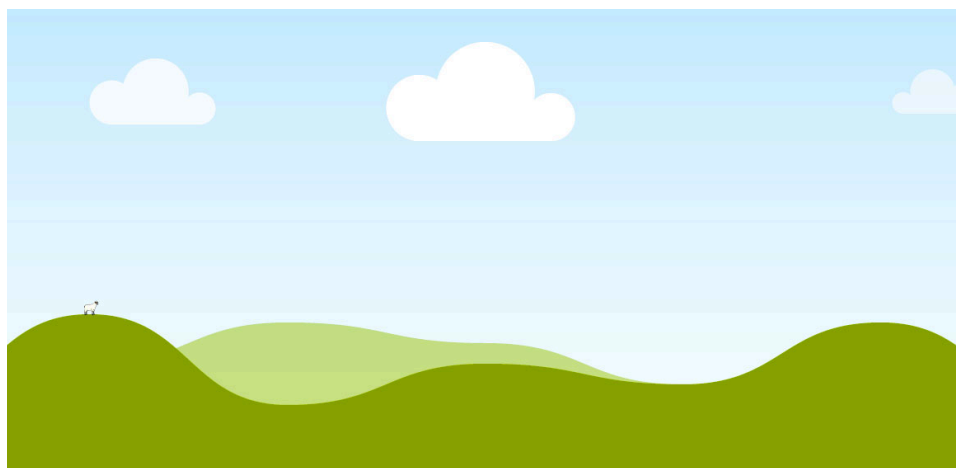
PARCOURS À L'ÉTUDE

PARCOURS 2

Le parcours proposé se fait au départ du site d'accès du Parc du Chêne Rouge et descend la rivière jusqu'au Parc du Frêne mort en amont du pont de la Rue Principale. Ce parcours se trouve en milieu d'eau vive, il est situé en zone 1, avec des rapides de classe R-I-II (rapides les plus difficiles) et fait environ 14,5 km de long, ce qui le classe parmi les parcours débutants du Cahier des critères de La route bleue.

Actuellement, ce parcours possède des enjeux d'accessibilité au Parc du Frêne mort, car aucun stationnement ne permet de laisser sa voiture pour un parcours linéaire et la navette nécessaire à la fin de ce genre de parcours.

Nous pensons qu'un débit d'environ 20 m³/s rend les rapides plus intéressants, car ils comporteraient plus d'arrêts contre-courants pour jouer dans les rapides. Nous estimons aussi qu'un débit entre 70 et 100 m³/s rend le parcours intéressant pour les amateurs et les amatrices d'eau vive.



PORTRAIT DE LA CARACTÉRISATION

Lors du passage de l'équipe technique sur le terrain le
1 août 2026 :

Niveau de difficulté selon les

critères La route bleue : Intermédiaire

Distance parcourue : 17,4 km

Difficultés du plan d'eau : Zone 1
Rapide le plus difficile de classe R-II-III

Station hydrographique : Station : 0100001 Untelle - à 0,5 km en
aval du barrage Party

Débit : 18 m³/s sur une tendance descendante

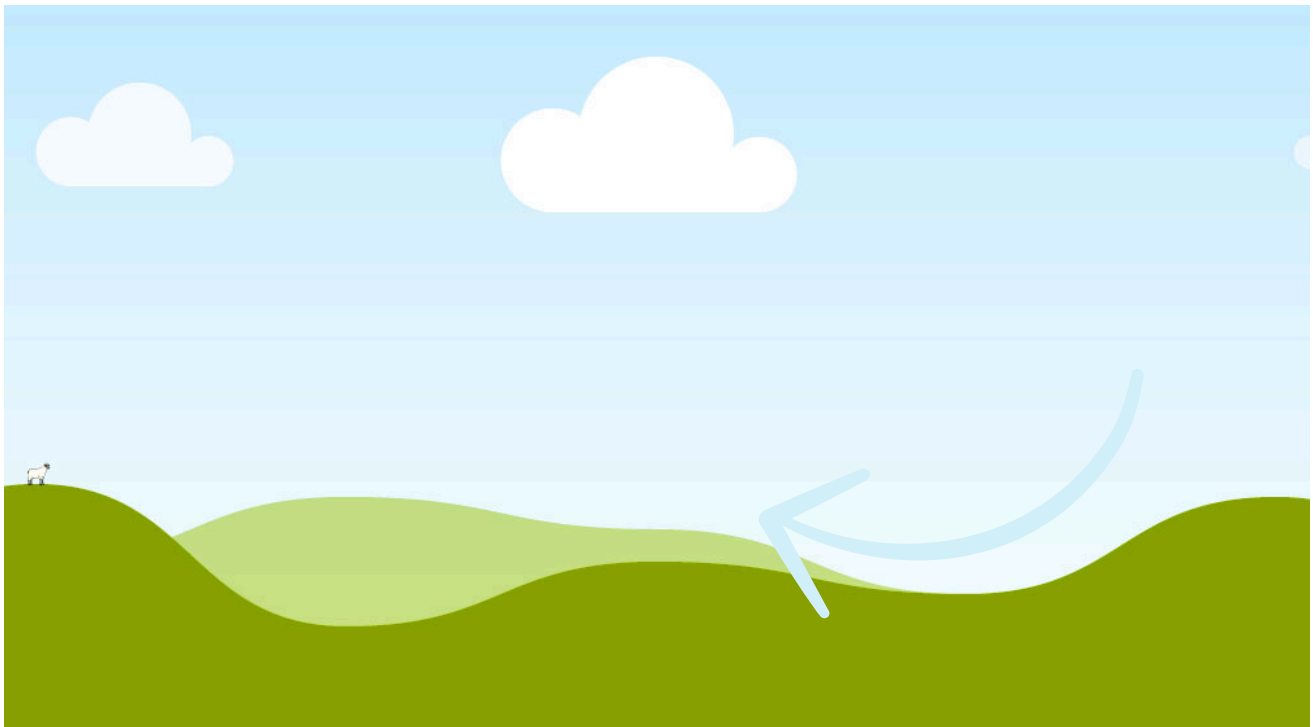
Météo : Ensoleillé vent NW léger (11 km/h) avec
rafales (18 km/h)

Noms des employé.e.s : Meilleur-Employé Du-Monde
Champion Decourse



LA CARTE

À ce stade, la carte rapport se veut un outil de référence pour comprendre le potentiel de développement de votre parcours et pour avoir une visibilité sur les données prises sur terrain. Cependant, prenez note que cette carte sera effacée lorsque votre projet sera ajouté au site web La route bleue.



Lien carte: [CLIQUEZ ICI](#)
Utilisateur : rb_canot_kayak_q
Mot de passe: Routebleue01

L'ÉVOLUTION GRAPHIQUE

01.



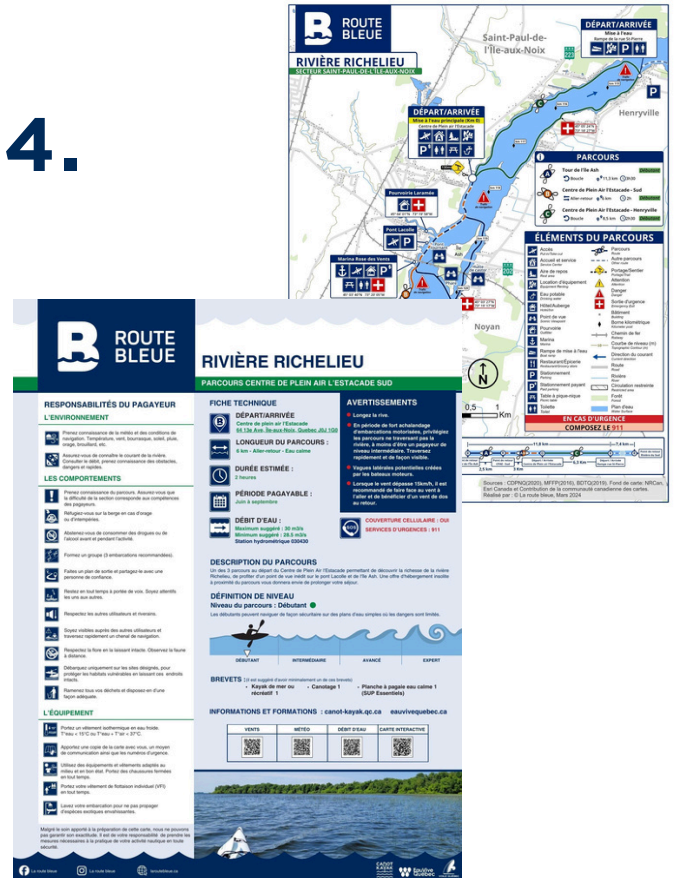
02.



03.



04.



- 1 : Carte en mode travail
- 2 : Exemple de panneau
- 3 : Exemple carte interactive
- 4 : Exemple carte imprimable

Bilan des éléments significatifs

Sécurité: Les parcours proposés se situent en milieu d'eau vive, en zone 1, avec plusieurs rapides, ils doivent donc être classés de niveaux débutant-e-s et intermédiaires. Les facteurs environnementaux (météo et vent) ne devraient pas représenter de problème. Le débit de la rivière est relativement bien prévisible, mais on voit qu'elle reste réactive aux précipitations. La qualité de l'eau pourrait être un enjeu sur les parcours proposés. Aucun danger et obstacle majeur n'ont été notés.

Accessibilité durable: Comme vous pourrez le constater, l'accessibilité aux parcours proposés pourrait compliquer la réalisation rapide de vos parcours. Plusieurs clarifications et discussions seront nécessaires pour ajouter toutes vos infrastructures d'accès aux parcours proposés.

Éducation : À proximité des parcours proposés se trouvent de nombreux attraits naturels qui méritent d'être mieux mis en valeur et visités. Cependant, aucune formation sur les activités à pagaie ne semble avoir lieu sur place. Par contre, des clubs de pratiquants et pratiquantes utilisent la région pour organiser des sorties de groupe. Une lacune majeure dans cet axe est le manque d'information sur les bonnes pratiques de pagaie sur les sites de mise à l'eau.

Écotourisme: Le potentiel écotouristique des activités nautiques à pagaie dans la région de Ville 1 et Ville 2 est excellent. Malheureusement, aucune entreprise touristique ne semble offrir des services appréciés des utilisatrices et utilisateurs de parcours nautique, comme un centre de location d'embarcation, des tours guidés ou un service de navette pour les parcours linéaires.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les prochaines étapes sont toutes essentielles au développement d'un parcours La route bleue. Votre agent·e de projet vous accompagnera et vous fournira les outils nécessaires à la réalisation de chacune d'elles.

- Produire un plan d'urgence défini et pris en charge par les intervenants régionaux;
- Valider des sorties d'urgence;
- S'assurer que les gestionnaires de site possède, des assurances responsabilité civile avec une couverture d'au moins 2 M\$; des assurances pour administrateurs et dirigeants, assurances accidents;
- Signer les ententes de droit de passage nécessaire autant avec les instances publiques que privées;
- Mettre à jour les informations sur Google business indiquant l'horaire d'ouverture du site ou de l'accueil;
- Installer les panneaux d'accueil et d'information cartographique aux mises à l'eau officielles.



Annexes

Cette section présente l'analyse détaillée de votre parcours selon les quatre grands axes d'évaluation suivant : Sécurité, Accessibilité durable, Éducation et Écotourisme. Dans chaque axe vous trouverez les constats détaillés de l'équipe d'expertise terrain.

ANNEXE 1 : GÉNÉRAL



DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Mises à niveau:

- Posséder les documents d'assurances obligatoires:
 - Une assurance responsabilité civile avec une couverture d'au moins 2M\$;
 - Une assurance pour administrateurs et dirigeants;
 - Une assurance accidents;
- Inclure votre parcours de La route bleue dans le plan d'urgence régional, pris en charge par les intervenants responsables de la sécurité sur votre territoire:
 - Service d'incendie desservant la région;
 - Police municipale;
 - Sûreté du Québec;
 - Bénévoles, clubs ou premiers répondants en régions isolées locaux;
- Ajouter toutes les mises à l'eau et les sorties d'urgence identifiées dans le plan d'urgence régional.
- Les mises à l'eau, les sorties d'urgence, les sentiers, les stationnements, les campements et les aires de repos de votre parcours sont:
 - Situé sur propriété publique avec entente signée;
 - Possibilité d'être situé sur une propriété privée avec entente signée;

ANNEXE 1 : GÉNÉRAL



DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Mises à niveau (suite) :

- Posséder une cartographie statique et interactive indiquant tous les dangers et les obstacles de vos parcours;
- Installer un panneau d'accueil à toutes les mises à l'eau vos parcours. Les panneaux doivent afficher:
 - La cartographie;
 - Les bonnes pratiques de pagaie;
 - Une fiche technique de votre parcours;
- Accepter les embarcations personnelles sur vos parcours.
- Posséder une qualité de l'eau moyenne annuelle en dessous de la barre du 1000 UCF/100 ml pour être considérée sécuritaire;
- Les gestionnaires de site doivent s'assurer de respecter en tout temps les critères d'évaluation pour chacun des parcours sous leurs responsabilités;
- Faire effectuer un audit de suivi des parcours aux trois (3) ans.

ANNEXE 2 : SÉCURITÉ



DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Constats généraux :

Les parcours proposés se situent en milieu d'eau vive, en zone 1, avec plusieurs rapides de classe R-I, R-I-II, R-II et R-II-III, sur la rivière Unetelle dans le secteur entre Ville 1 et Ville 2. Ils s'adressent donc aux pagayeurs et pagayuses débutant·e·s et intermédiaires.

Il est possible d'être relativement bien à l'abri les conditions météorologiques quand on se trouve sur la rivière, car elle est petite, sinueuse et bien protégée des éléments. Le débit de la rivière étant contrôlé par plusieurs barrages et est relativement bien prévisible, mais on voit qu'elle reste réactive aux précipitations quand on analyse le débit à la station hydrométrique. Il est probablement possible de pagayer ces parcours à tous les débits, mais une meilleure expertise est nécessaire pour confirmer le débit minimal et maximal auquel il est sécuritaire de faire ces parcours.

La qualité de l'eau pourrait être un enjeu sur les parcours proposés, car nous avons trouvé très peu d'information sur le site de l'Atlas de l'eau. Une meilleure analyse est recommandée. Deux dangers et un obstacle majeur ont été notés lors de la caractérisation. Finalement, la privatisation des berges permet d'ajouter très peu de sorties de secours autres que les sites d'accès.





SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Milieu :

- Eau vive.

Type de parcours :

- Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - Linéaire;
- Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - Linéaire.

Difficulté du plan d'eau :

- Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - Zone 1 / Rapide le plus difficile: Rapide de classe R-II-III;
- Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - Zone 1 / Rapide le plus difficile: Rapide de classe R-I-II.

Longueur :

- Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - 2,8 km;
- Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - 14,5 km.

Période envisagée :

- Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - De mai à octobre;
- Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - De mi-juin à mi-octobre.

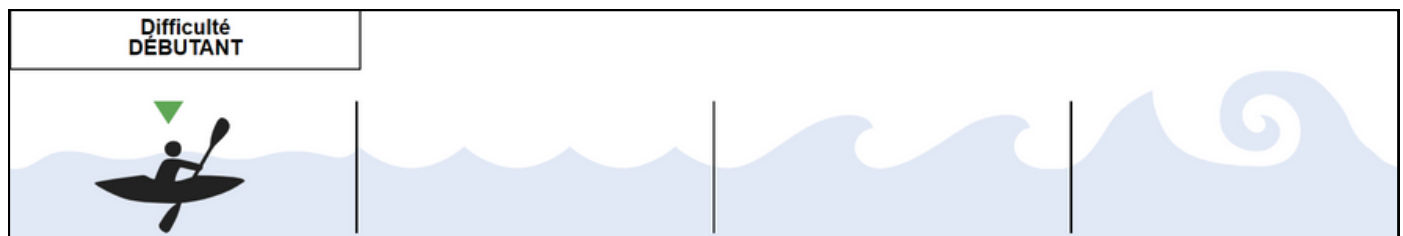


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

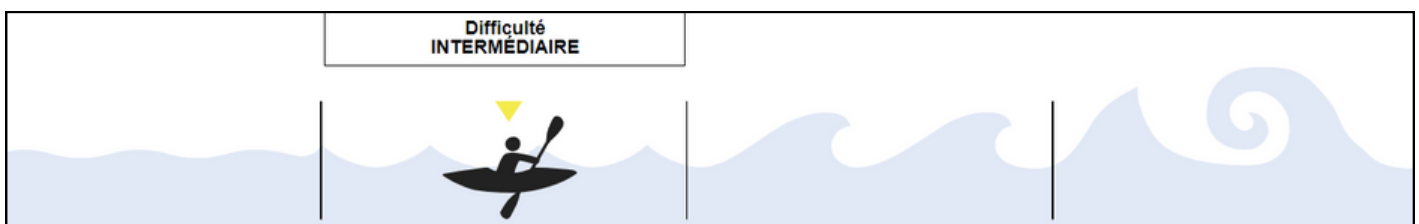
Difficulté des parcours proposés :

- Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - Intermédiaire;
- Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - Débutants.



Définition du niveau DÉBUTANT

Pagayeur·euse·s souvent néophytes et sans formation, ayant une connaissance limitée des risques liés à l'activité et au milieu de pratique. Les débutant·e·s peuvent naviguer de façon sécuritaire sur des plans d'eau simples où les dangers sont limités, principalement avec un équipement de base (non spécialisé).



Définition du niveau INTERMÉDIAIRE

Pagayeur·euse·s ayant une expérience limitée et des formations de base lui permettant d'intégrer des éléments de sécurité liés à l'activité. De manière générale, le pagayeur·euse intermédiaire sait identifier les risques et les éviter.



SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Météo :

- Pendant la caractérisation terrain, la température de l'eau était entre 22°C et 24°C et l'air entre 25 et 27 °C;
- Il y a un risque de choc thermique en début de saison quand l'eau est en dessous de 15°C;
- La température de l'air et de l'eau de la rivière est propice aux activités de pagaie pendant la majorité de la période envisagée;
- **IMPORTANT:** la température de l'eau est l'indicateur principal quant au choix de combinaison isothermique à porter, bien avant l'addition température eau + air = 37 °C;
- Nous suggérons fortement de porter des vêtements adaptés à l'eau froide (combinaison isothermique) de la tête aux pieds pour le début et la fin de la période envisagée d'ouverture du parcours (mai à mi-juin et mi-septembre à octobre);
- Un courant d'eau fort a tendance à refroidir plus rapidement le corps, à moins de prévoir une sortie en période de crue, les parcours seront accessibles sans équipements appropriés.
- En plus de consulter les prévisions météorologiques, il ne faut pas oublier le caractère imprévisible de la formation d'orage.

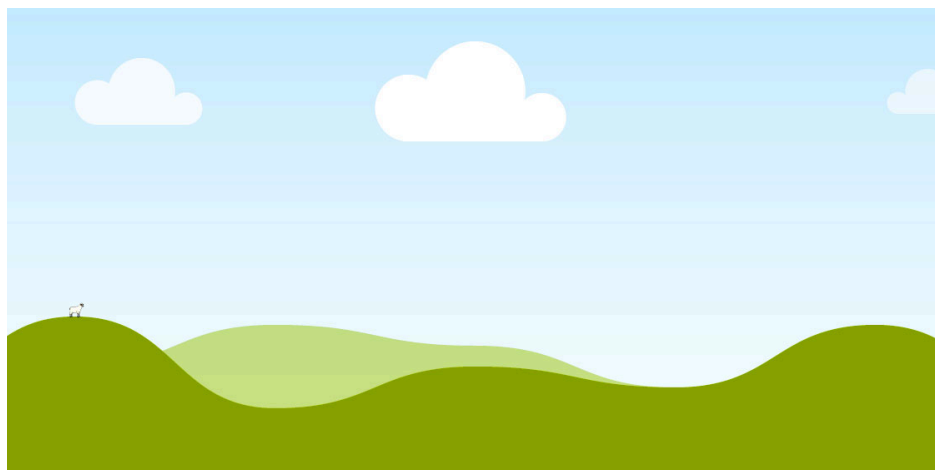


Tableau de la température de l'air à Ville 1

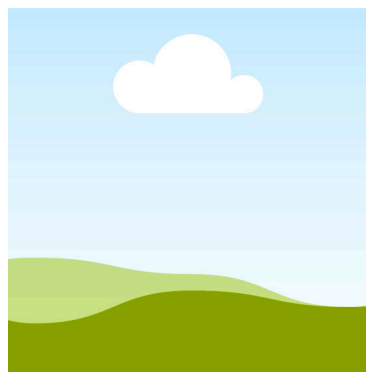


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Vents :

- La portion des parcours proposés qui se trouve sur la rivière Untelle est relativement bien protégée des vents dominants;
- Les vents dominants de la région de Ville 1 et Ville 2 proviennent en grande partie de W avec une bonne tendance EES à SW;
- Durant la caractérisation, le vent soufflait à environ 10 km/h avec des rafales autour de 18 km/h, ce qui nous permet d'avoir une bonne idée des conditions rencontrées dans la plage de vent qui est recommandée pour les parcours débutants (maximum 20 km/h);
- Comme les parcours proposés sont des parcours linéaires qui descendent la rivière, le vent ne sera que très rarement un enjeu majeur à prendre en considération pour le choix de son parcours;
- De plus, la rivière est principalement orientée NNE-SSW entre Ville 1 et Ville 2, ce qui fait que les vents dominants souffleront principalement de côté les pagayeurs et les pagayeuses, ce qui limite aussi leur impact sur la navigation;
- Le vent peut complètement changer le visage d'un plan d'eau. De plus, il est souvent relié à l'épuisement d'un pagayeur·euse·s, à la dispersion des membres d'un groupe, à la dérive ou au chavirage d'une embarcation.



Rose des vents de Ville 2



SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Le courant :

- Nous avons utilisé la station hydrométrique: *Station : 0100001 Untelle - à 0,5 km en aval du barrage Party* pour évaluer le débit de la rivière;
- Lors de notre passage, le débit était à 2 899,1 m³/s, ce qui est très proche de la médiane annuelle qui se situe généralement entre 5 000 et 8 000 m³/s pendant la période visée;
- Le débit de 2 899,1 m³/s était cependant un peu bas, car de nombreuses roches étaient exposées dans les rapides et rendaient le parcours moins attrayant. Nous croyons qu'un débit d'environ 4 000 m³/s rend les rapides plus intéressant avec davantage d'arrêts contre-courants pour jouer dans les rapides. Nous estimons aussi qu'un débit entre 5 000 et 8 000 m³/s rend le parcours intéressant pour les amateurs et les amatrices d'eau vive;
- Par contre, il serait important d'identifier le débit maximal pour lequel il est possible de faire sécuritairement les parcours pour les débutant-e-s et les intermédiaires;
- En attendant, nous recommandons que le débit de 3 000 m³/s soit affiché comme débit minimum et de 5 000 m³/s comme débit maximum pour le parcours proposé. Cependant, nous recommandons une meilleure analyse à du potentiel payable à un débit supérieur à 5 000 m³/s;
- Le courant entraîne de nombreux risques et il n'est pas constant. Une section de rivière ne ressemble pas nécessairement à la suivante et varie en fonction des périodes de l'année. Même si un courant peut sembler faible, il n'est pas toujours possible de faire un aller-retour. De plus, les obstacles y sont nombreux et parfois imprévisibles (arbre tombé, roche, etc.).

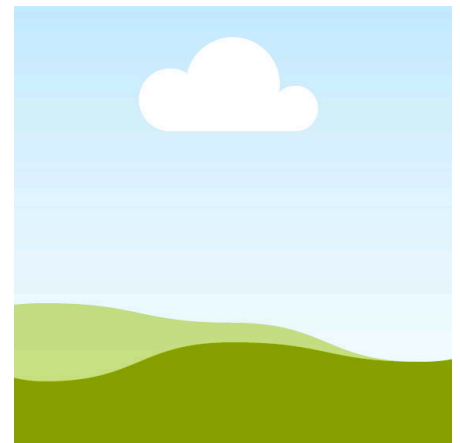
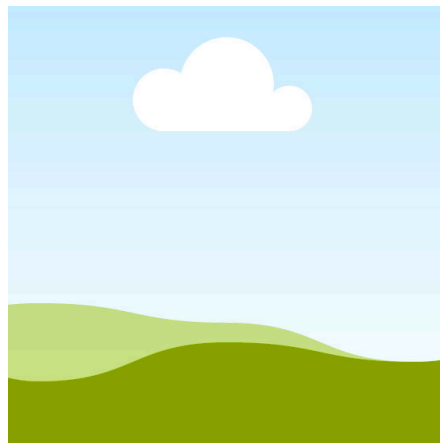
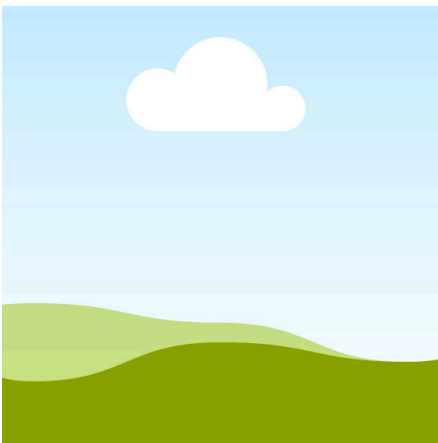


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Rapides :

- Lors de notre passage, il nous a été possible d'évaluer toutes les eaux vives, les rapides et les seuils des parcours proposés, même s'ils n'étaient pas tous praticables au débit de 2 899,1 m³/s;
- Voici la liste de routes les eaux vives, les rapides et les seuils qui doivent apparaître sur votre cartographie de l'amont vers l'aval:
 - R-II-III (IDXX), R-II-III (IDXX), R-I-II (IDXX), EV (IDXX), R-I (IDXX), R-II (IDXX), R-I (IDXX), R-I (IDXX), R-I (IDXX), EV (IDXX), EV (IDXX), R-I (IDXX), EV (IDXX), R-I (IDXX), EV (IDXX), R-I-II (IDXX) et S-I (IDXX);
- Nous recommandons l'évaluation des parcours proposés à un débit proche des maximums historiques pour la période visée afin de mieux comprendre leurs dynamiques dans ces conditions afin de mieux conseiller les utilisateurs et les utilisatrices sur les bonnes conditions de débit à favoriser pour leur parcours.



Les différents rapides, eaux vives et le seuil sur les parcours proposés.

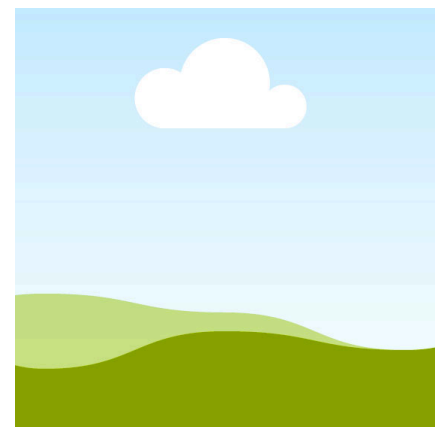
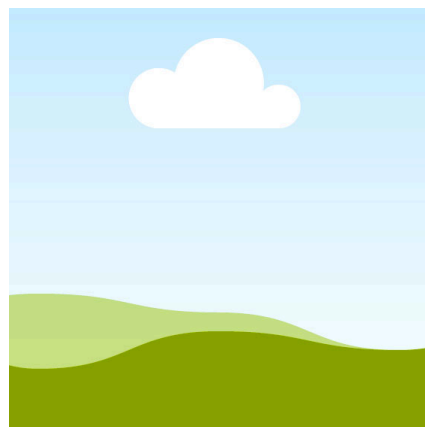
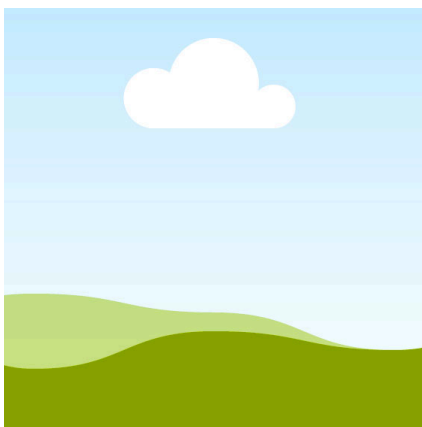


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Qualité de l'eau :

- Selon le peu d'informations que nous trouvons dans l'Atlas de l'eau du MDDELCC, la qualité de l'eau semble bonne dans le secteur de Weedon sur la rivière Saint-François;
- Deux stations d'épuration et peu d'ouvrages de surverses sont identifiés en amont du parcours;
- D'après l'Atlas de l'eau, la station d'épuration Ville 1 - (555 55-5) à une conformité réglementaire de 100% et respect de la performance attendue de 58 %. Tandis que la station d'épuration : Ville 1 (Annexe) - (44444-4) possède une conformité réglementaire de 100% et respect de la performance attendue de 67 %.
- Les ouvrages de surverse situés proche du ruisseau la Fête pourraient dégrader la qualité de l'eau après de fortes pluies, mais semblent une conformité réglementaire de 100% et respect de la performance attendue de 100 %.
- Tester la qualité de l'eau à plusieurs endroits sur vos parcours et sur une base annuelle est une recommandation du Cahier des critères;
- Nous vous recommandons de communiquer les résultats des tests d'eau aux utilisateur·rice·s le plus régulièrement possible.



Qualité de l'eau dans la région de Ville 1 et Ville 2

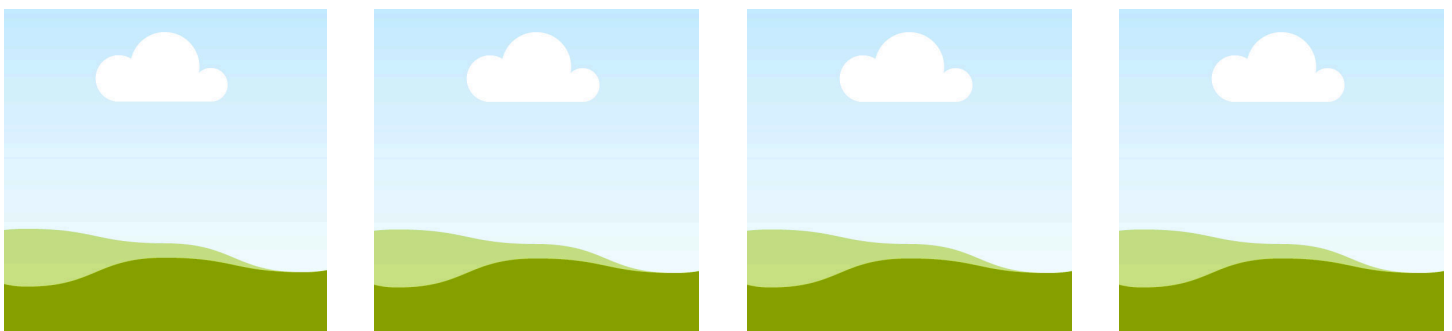


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Dangers et obstacles :

- Deux dangers ont été notés (ID : XTX et XXXX) lors de la caractérisation;
- Deux obstacles (ID : XTX et XXXX) apparaissent sur la carte rapport;
- L'obstacle (ID : XTX) a été ajouté au barrage du Party, mais une estacade est déjà installée à proximité du barrage, ce qui limite les possibilités que les utilisateurs et utilisatrices se fassent aspirer par le courant du barrage pour ceux qui ferait le parcours au départ du Parc municipale du Grand Saule à la Ville 1. À proximité des barrages, il faut aussi toujours faire attention aux relâches imprévisibles;
- L'obstacle (ID XXXX) est la barrière qui bloque l'accès au site du Parc Municipale du Grand Saule;
- Il faut, cependant, prendre en considération que la variation du débit annuel, surtout lors de la débâcle printanière, peut créer des embâcles de bois et/ou des passoires. Ces dangers ne sont pas à prendre à la légère et une inspection de la rivière devrait toujours être faite en début de saison par des professionnels.



Les deux dangers et les deux obstacles rencontrés sur les parcours proposés

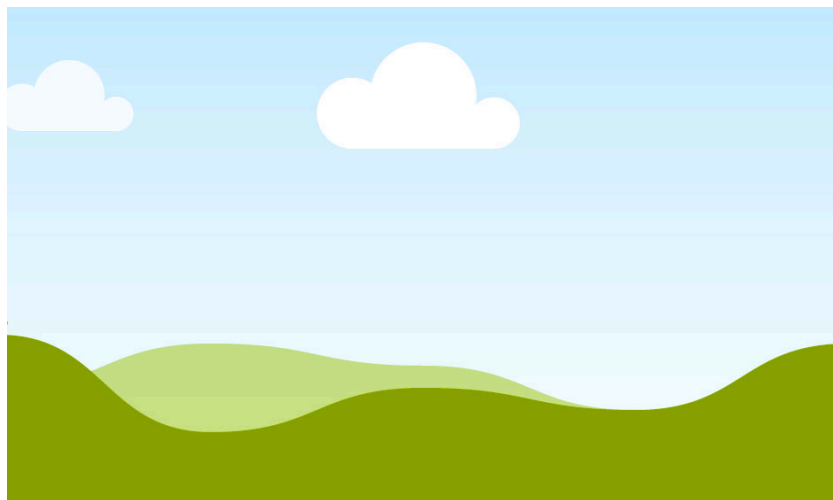


SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Communication :

- La couverture cellulaire est de qualité LTE-Avancée dans la région de Ville 1 et Ville 2 selon les principaux fournisseurs de services cellulaires, mais est parfois inégale selon nos observations.



La qualité du réseau cellulaire dans la région selon la carte de Bell.ca.

Sorties d'urgence :

- Une sortie d'urgence devrait être ajoutée à chacune des mises à l'eau suggérées dans l'axe Accessibilité. Les sorties d'urgences doivent être incluses dans le plan d'urgence des intervenants régionaux;
- Aucune autre sortie d'urgence n'a été trouvée lors de la caractérisation.



SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Mises à niveau :

- Classer le parcours de La route bleue dans le bon niveau de difficulté en fonction du niveau de difficulté du plan d'eau:
 - Du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge:
 - Intermédiaire;
 - Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort:
 - Débutants.
- Rendre accessible, en temps réel, les conditions météo locales aux utilisateurs et utilisatrices sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive:
 - Ajouter le code QR d'un site de météo connu pour la ville de Ville 1 et Ville 2;
- Rendre accessible, en temps réel, la station hydrométrique à utiliser pour évaluer le débit journalier aux utilisatrices et utilisateurs sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive:
 - Utilisez la Station : 0100001 Untelle - à 0,5 km en aval du barrage Party;
 - En attendant une meilleure analyse, le débit maximum inscrit sur votre fiche technique devrait être de 3000 m³/s et le débit minimal de 5 000 m³/s;
- Afficher tous les rapides sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive:
 - Voir la liste complète dans la section rapide de cet axe et sur la carte rapport;
- Indiquer tous les dangers et obstacles sur les panneaux d'accueil, sur la carte statique et interactive:
 - L'obstacle (ID XTX) Barrage du Party doit apparaître sur les cartes;



SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Mises à niveau (suite) :

- Ajouter les sorties d'urgence sélectionnées au plan d'urgence régional:
 - Pour l'instant, seulement vos accès peuvent être considérés comme des sorties d'urgence;
- Informer les utilisateurs et utilisatrices de la qualité de la couverture cellulaire (et VHF en milieu marin) sur vos parcours:
 - Vos parcours possèdent une qualité de LTE-Avancée.

Recommandations :

- Mettre en place un parcours d'une longueur de 1 à 15 km pour les parcours débutants:
 - Le parcours proposé répond à cette recommandation;
- Mettre en place un parcours d'une longueur de 1 à 25 km pour les parcours intermédiaires:
 - Le parcours proposé répond à cette recommandation;
- Avoir une période payable de mi-juin à mi-octobre pour les parcours débutants:
 - Ajouter cette information à la fiche technique de vos parcours;
- Avoir une période payable de mai à octobre pour les parcours intermédiaires:
 - Ajouter cette information à la fiche technique de vos parcours;
- Recommander une plage de vent de 0 à 20 km/h pour les parcours débutants:
 - Ajouter cette information à la fiche technique de vos parcours;
- Recommander une plage de vent de 0 à 30 km/h pour les parcours intermédiaires:
 - Ajouter cette information à la fiche technique de vos parcours;



SÉCURITÉ

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Recommandations :

- Expertiser votre parcours à différents débits (minimum, médian et maximum), afin d'identifier les débits minimum et maximum payables de votre parcours:
 - Nous recommandons fortement de réévaluer les parcours proposés à un débit supérieur à 8000 m³/s;
- Tester la qualité de l'eau à plusieurs endroits sur vos parcours et sur une base annuelle;
 - Communiquer les résultats des tests d'eau aux utilisateurs et utilisatrices le plus régulièrement possible;
- Avoir une sortie d'urgence à chaque 10 km (1/2 journée) sur vos parcours;
 - Le parcours du Parc municipale du Grand Saule au Parc du Chêne Rouge respecte cette recommandation;
 - Le parcours Du Parc du Chêne Rouge au Parc du Frêne mort: ne respectent pas cette recommandation. La meilleure option serait le point bloc-notes (ID XXX) situé sur un terrain de la papetière du Bouleau au bout du Chemin des pommiers.



ANNEXE 3: ACCESSIBILITÉ DURABLE



DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Constats généraux :

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cet axe, l'accessibilité aux parcours proposés pourrait compliquer la réalisation rapide de parcours de La route bleue dans le secteur entre Ville 1 et Ville 2.

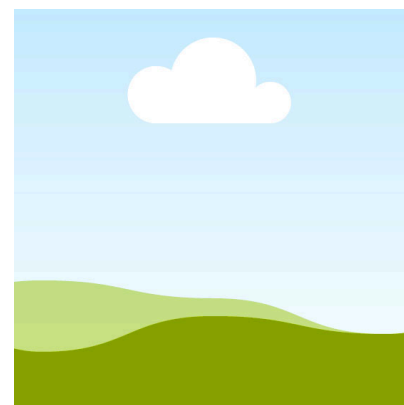
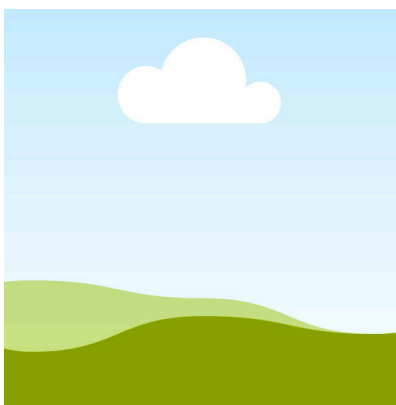
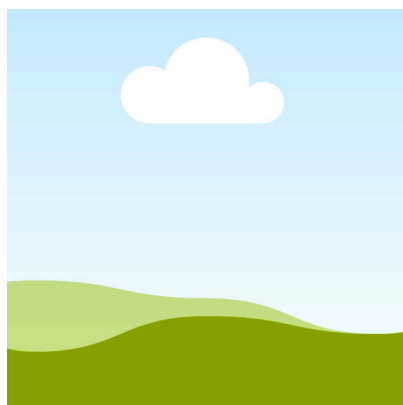
Les accès aux parcours proposés ne se trouvent pas tous en ligne et sur le terrain, certains petits ajustements sont nécessaires. Les autres infrastructures d'accès (les stationnements, les sentiers d'accès et les aires de repos) doivent aussi faire l'objet de discussion et d'ententes avec les propriétaires des terrains. Aussi, l'accès du Parc du Frêne mort de Ville 2 est très proche et bien à la vue du voisin du site. Des enjeux de voisinage pourraient ralentir le développement de cet accès primordial comme sortie des parcours proposés.

Finalement, un centre d'accueil régional pourrait aussi être développé et l'analyse des possibilités d'utilisation du transport en commun devrait être poursuivie.



Accès :

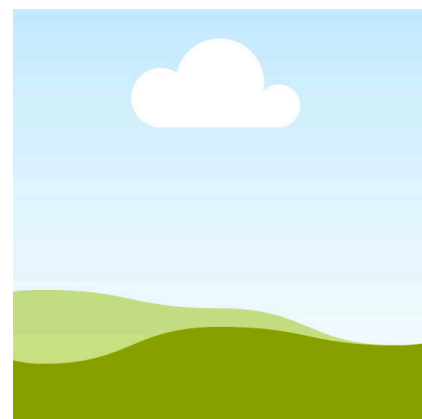
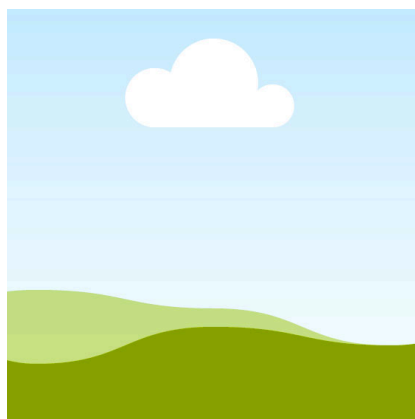
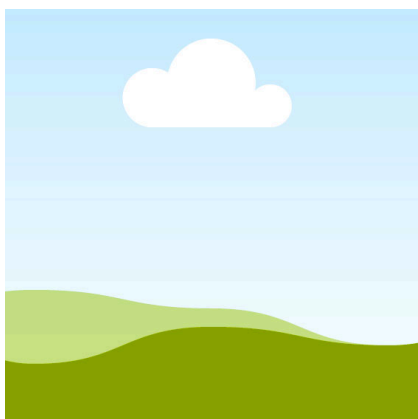
- Du **Parc des petits peupliers (ID : XXXX):**
 - Le Parc n'est pas disponible sur Google Maps;
 - Les heures d'ouverture du site d'accès doivent être ajoutées sur Google Business;
 - La signalisation routière pour trouver le site d'accès était inexistante de la route.
- Du **Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX):**
 - Nous avons facilement trouvé l'accès au site en consultant Google Maps;
 - Les heures d'ouverture du site d'accès doivent être ajoutées sur Google Business;
 - La signalisation routière pour trouver le site d'accès était inexistante de la route.





Accès (suite) :

- Du **Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX)**:
 - L'accès n'est pas disponible sur Google Maps;
 - Les heures d'ouverture du site d'accès doivent être ajoutées sur Google Business;
 - La signalisation routière pour trouver le site d'accès était facilement visible de la route.
- Du **Parc du Frêne mort (ID : XXXX)**:
 - L'accès n'est pas disponible sur Google Maps;
 - Les heures d'ouverture du site d'accès doivent être ajoutées sur Google Business;
 - La signalisation routière pour trouver le site d'accès était facilement visible de la route.





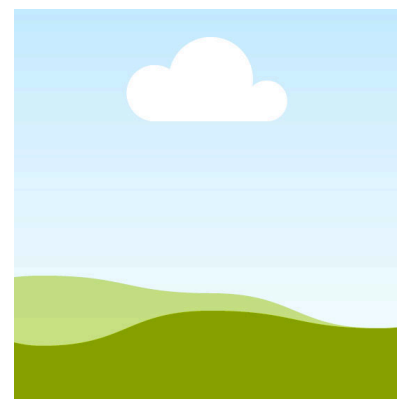
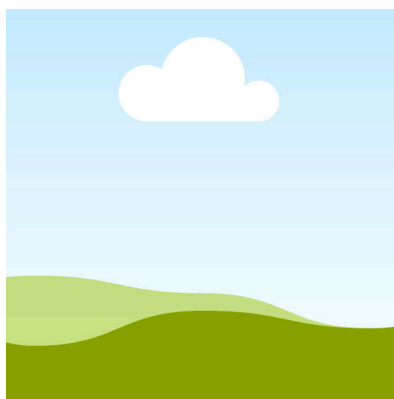
Stationnements :

- Les parcours proposés comportent 4 stationnements possibles: trois stationnements à Ville 1 (ID XXXX, XXXX et XXX) et un stationnement à développer à Ville 2;
- Pour répondre à la mise à niveau du Cahier des critères, les stationnements de vos parcours doivent se faire en légalité avec les normes municipales;
- Une autre mise à niveau pour vos parcours débutants et intermédiaires c'est qu'ils doivent avoir une aire de déchargement définie et sécuritaire (stationnement 15 minutes);
- Nous recommandons d'avoir un stationnement d'un minimum de 4 places, mais préférablement de 10 places et plus;
- Le stationnement en bordure de route est permis, mais ne peut pas être considéré comme une aire de déchargement définie et sécuritaire pour les parcours débutants et intermédiaires;
- Avoir des stationnements secondaires situés à une distance raisonnable de marche (environ 300m) de la mise à l'eau.



Stationnements (suite) :

- Du **Parc des petits peupliers (ID : XXXX)**:
 - Les heures d'ouverture du stationnement ne sont pas spécifiées nulle part;
 - Une aire de déchargement définie et sécuritaire est disponible sur place;
 - Le stationnement est en gravier (5 à 10 places) est disponible au site d'accès et est adapté. Il est aussi possible de se stationner en bordure de rue quand le stationnement est plein;
 - Le stationnement ne possède pas des bornes de recharge pour les voitures électriques;
- Du **Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX)**:
 - Les heures d'ouverture du stationnement ne sont pas spécifiées nulle part;
 - Une aire de déchargement définie et sécuritaire est disponible sur place;
 - Le stationnement est en gravier (20 à 40 places) est disponible au site d'accès et est adapté;
 - Le stationnement ne possède pas des bornes de recharge pour les voitures électriques.

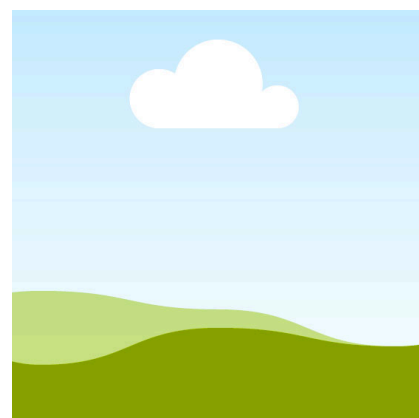
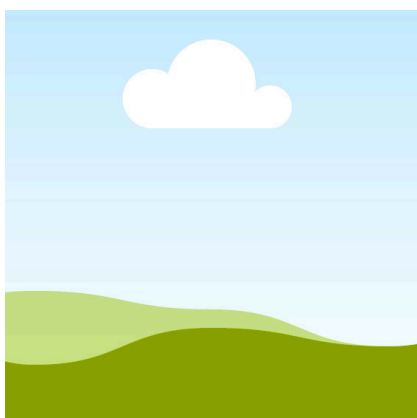
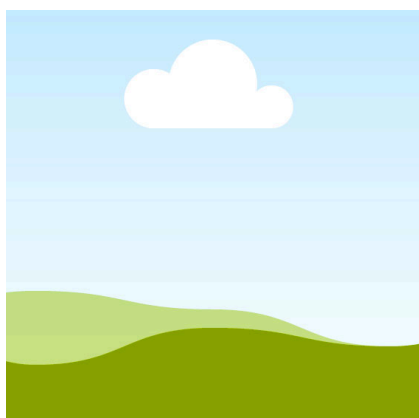
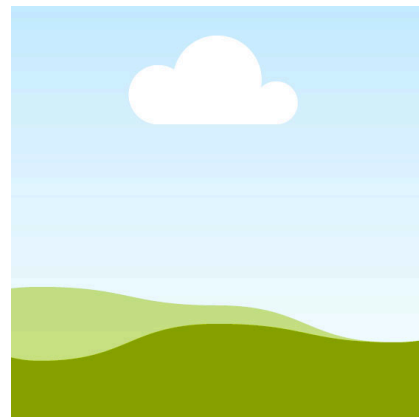
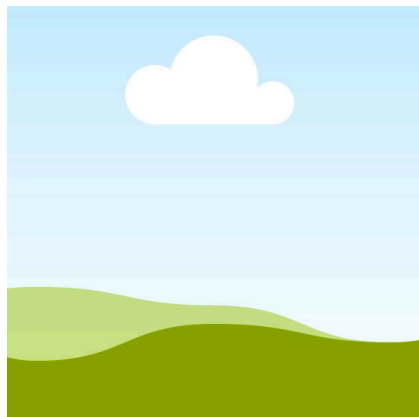
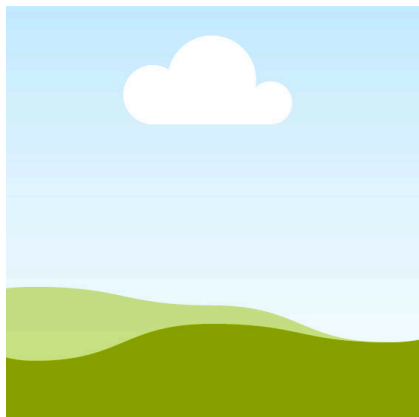




Stationnements (suite) :

- Du **Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX)**:
 - Les heures d'ouverture du stationnement ne sont pas spécifiées nulle part;
 - Une aire de déchargement définie et sécuritaire est disponible sur place;
 - Le stationnement se fait sur l'herbe (10 à 20 places) au site d'accès et il est bien adapté;
 - Ce stationnement est réservé aux membres du Club de canot-camping Kaminak qui doivent débarrer la barrière avec le code du cadenas fourni lors de l'inscription.
- Du **Parc du Frêne mort (ID : XXXX)**:
 - Actuellement, il ne semble pas possible de se stationner sur ce site, c'est pourquoi nous n'avons pas ajouté de point stationnement sur la carte rapport;
 - Les heures d'ouverture du stationnement ne sont pas spécifiées nulle part;
 - Une aire de déchargement définie et sécuritaire est disponible sur place;
 - Il serait possible de développer un petit stationnement sur l'herbe (1 à 5 places) sur ce site;

ACCESSIBILITÉ DURABLE DE VILLE 1 VERS VILLE 2

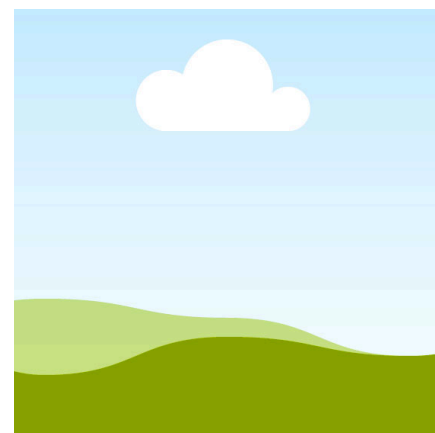
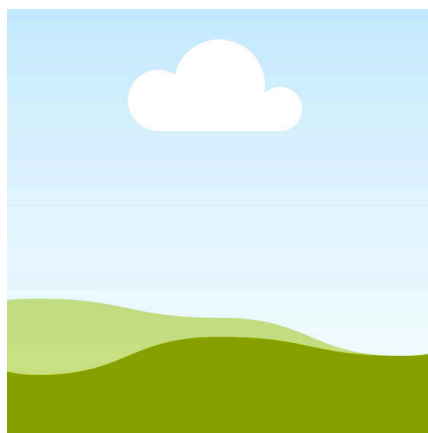
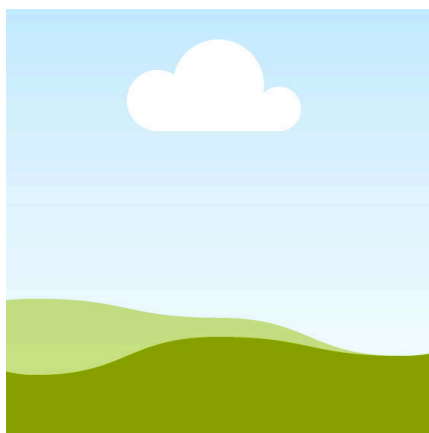


Il pourrait aussi être judicieux de minéraliser et de mieux définir un espace de stationnement officiel.



Sentiers d'accès :

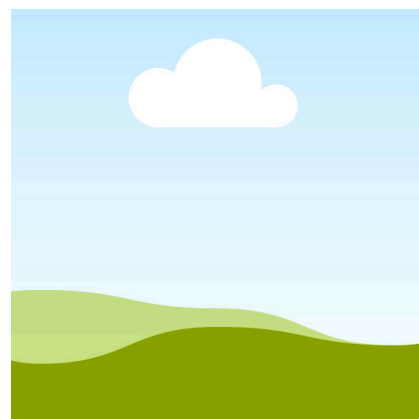
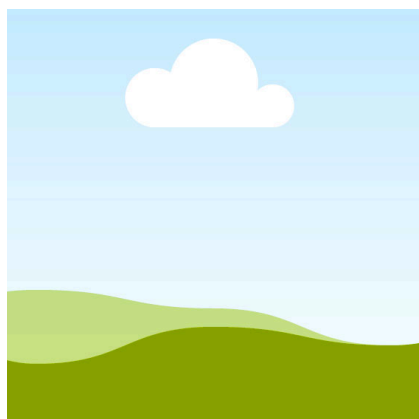
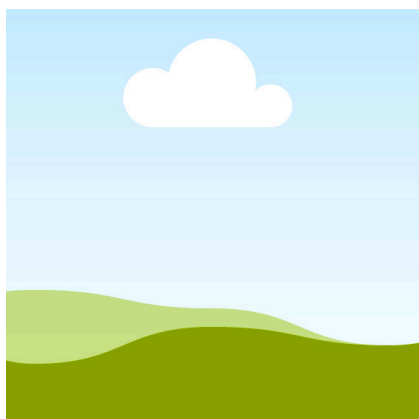
- Pour respecter la mise à niveau, pour les parcours débutants et intermédiaires, vos sentiers d'accès et/ou de portage doivent respecter les normes d'aménagement des sentiers de Rando Québec:
 - Dégagement de 2m de large par 3m de haut;
 - Aménagement pour les pentes de plus de 15 %;
 - Avoir des sentiers d'accès d'environ 200 m.
- **Du Parc des petits peupliers (ID : XXXX):**
 - Le parc des plaisanciers ne possède pas vraiment de sentier d'accès, car il est possible de décharger son embarcation directement à côté de la rampe ou du quai.
 - Le sentier d'accès respecte les normes d'aménagement des sentiers de Rando Québec.





Sentiers d'accès (suite) :

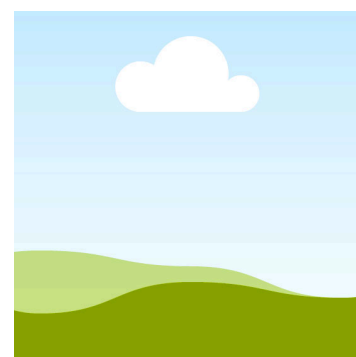
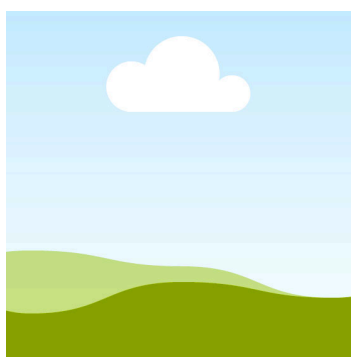
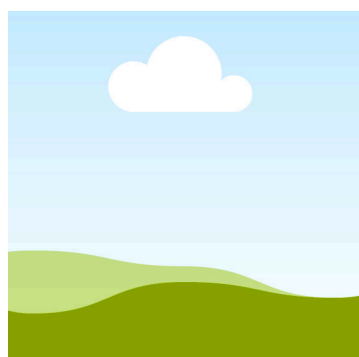
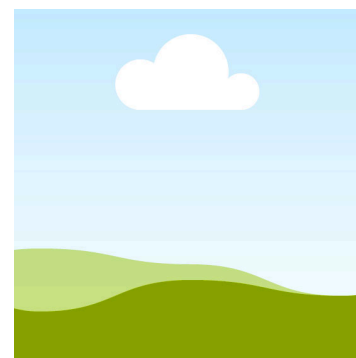
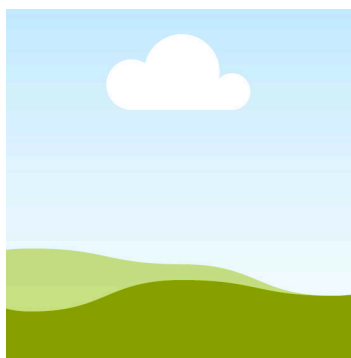
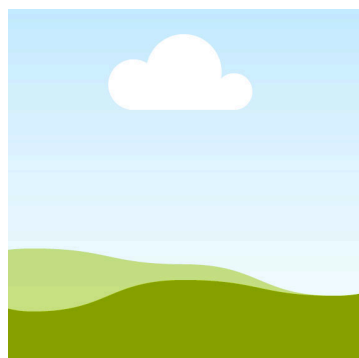
- Du **Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX)**:
 - Le sentier d'accès ne respecte pas les normes d'aménagement des sentiers de Rando Québec:
 - Dégagement de 2m de large par 3m de haut;
 - Aménagement pour les pentes de plus de 15 %.
 - Des travaux de contrôle de la végétation pourraient être effectués de manière ponctuelle pendant la saison envisagée d'ouverture des parcours. La partie du sentier d'accès qui permet d'accéder à la mise à l'eau en aval du barrage nécessite aussi des travaux d'aménagement de l'aire de marche, car la pente fait plus de 15%. Nous recommandons l'ajout de marches talus ou d'un escalier pour remédier à cette situation.





Sentiers d'accès (suite) :

- Du **Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX et XXXX)**:
 - Deux sentiers d'accès existent sur ce site. Un plus long (200m) en amont de la pointe (ID XXXX) et un plus court (118m) en aval de la pointe (ID XXXX);
 - Les sentiers d'accès respectent les normes d'aménagement des sentiers de Rando Québec;
 - Pour les deux sentiers, des travaux de contrôle de la végétation pourraient être effectués de manière ponctuelle pendant la saison envisagée d'ouverture des parcours;
 - Des zones boueuses ont été observées sur les deux sentiers d'accès. Des travaux d'aménagement de l'aire de marche (minéralisation et drainage) pourraient être effectués pour améliorer la situation.





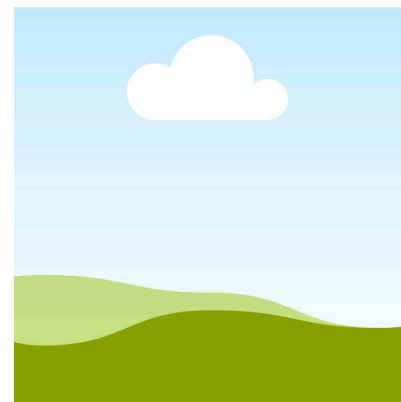
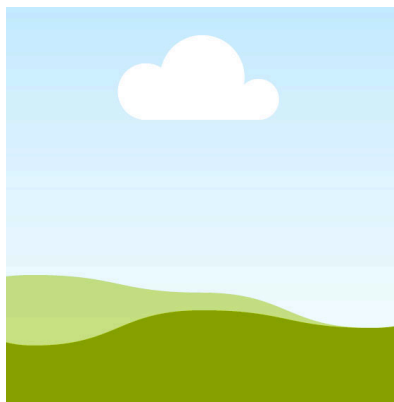
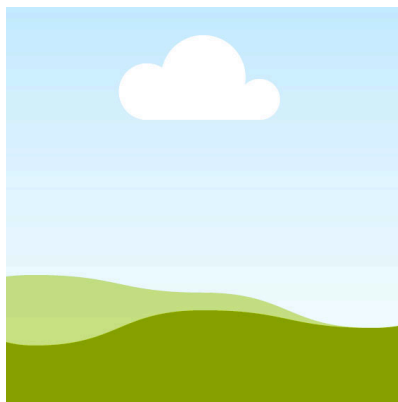
Mises à l'eau :

- Pour tous les niveaux de difficulté des parcours, nous recommandons d'avoir une section de mise à l'eau exclusive aux embarcations non motorisées;
- Une mise à niveau importante pour vos mises à l'eau est qu'elles doivent avoir une signalisation visible de l'eau et de la terre pour répondre aux normes du Cahier des critères de la route bleue;
- Les parcours débutants et intermédiaires doivent posséder un sol ferme et non glissant pour répondre aux normes du Cahier des critères de la route bleue;
- Les parcours débutants et intermédiaires doivent posséder des mises à l'eau sans obstacle (racine, branches, roches louses, barre de fer, etc.);
- Les parcours débutants et intermédiaires doivent se trouver dans un secteur d'eau calme (avec un courant sous 2,5 km/h);
- Si votre mise à l'eau est un quai, ce quai doit être installé selon les normes provinciales pour répondre à la mise à niveau du Cahier des critères de La route bleue.



Mises à l'eau (suite) :

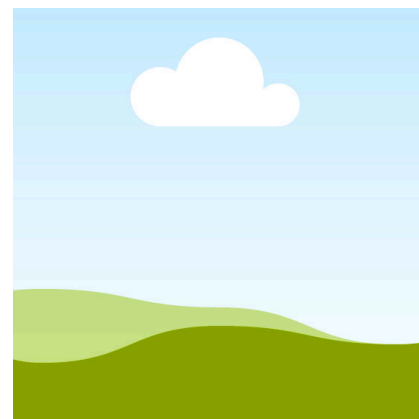
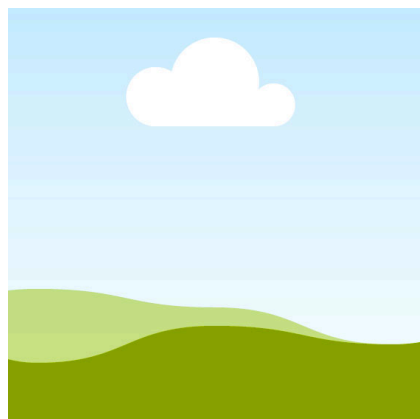
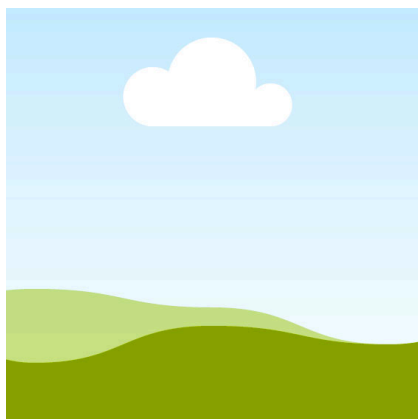
- Du **Parc des petits peupliers (ID : XXXX)**:
 - *Type*: Quai flottant et rampe d'accès dont l'usage est partagé entre les utilisateurs et utilisatrices de bateaux à moteur et des d'embarcations à pagaie;
 - *Tenure*: Publique (Municipalité de Ville 1);
 - *État*: Sol ferme et non glissant (quai en bois et rampe en gravier), sans obstacle (roches et barre de fer), dans un secteur d'eau calme;
 - *Signalisation*: L'ajout d'une balise de mise à l'eau, visible de l'eau et/ou de la fin du sentier d'accès est obligatoire;
 - *Appréciation générale*: La rampe d'accès est facile à utiliser, car elle possède une pente très douce qui donne facilement accès à l'eau. L'accès à la rampe de mise à l'eau devrait être réévalué suite à l'installation de la barrière pour voir si le passage est toujours possible en portageant son embarcation. L'accès au quai doit être réaménagé, car le sol est affaissé avant le bloc de béton de droite. De plus, l'ajout d'un module bas de mises à l'eau est recommandé, car le quai est très haut.





Mises à l'eau (suite) :

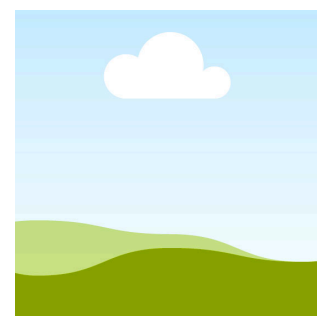
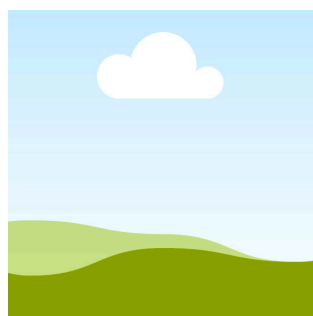
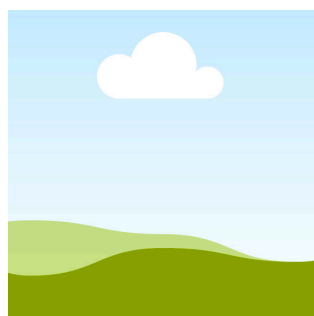
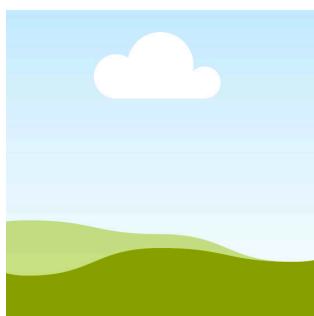
- Du **Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX et XXXX)**:
 - *Type*: Rampe d'accès très peu aménagée et berge naturelle dont l'usage pourrait être partagé entre les utilisateurs et utilisatrices de bateaux à moteur (moins fréquents) et des d'embarcations à pagaie;
 - *Tenure*: Publique (Ville de Ville 1);
 - *État*: Sol ferme et non glissant (plage de terre et roches), avec des obstacles (grosses roches), dans un secteur d'eau calme;
 - *Signalisation*: L'ajout d'une balise de mise à l'eau, visible de l'eau et/ou de la fin du sentier d'accès est obligatoire;
 - *Appréciation générale*: La rampe d'accès (ID XXXX) semble être utilisée par de rares utilisateurs et utilisatrices de bateaux à moteur et probablement des d'embarcations à pagaie. Dans son état actuel, elle respecte les normes du Cahier des critères et pourrait être utilisée comme mise à l'eau secondaire ou le site comme aire de repos. La mise à l'eau en aval du barrage (ID XXXX) ne respecte pas les normes du Cahier des critères, car elle est très pentue, escarpée et rocheuse. Cette mise à l'eau s'adresse actuellement à des utilisateurs et utilisatrices avancé·e·s et expert·e·s.





Mises à l'eau (suite) :

- Du **Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX et XXXX)**:
 - *Type*: Berges naturelles à l'usage exclusif des embarcations à pagaie;
 - *Tenure*: Publique (Ville 2);
 - *État*: Sol semi-ferme et non glissant (plage de terre et roches), avec des obstacles (roches et troncs) à certains niveaux, dans un secteur d'eau calme;
 - *Signalisation*: Une balise est visible de l'eau à la mise à l'eau (ID XXXX), mais aucune balise n'est présente à la mise à l'eau (ID XXXX);
 - *Appréciation générale*: Ces deux mises à l'eau répondent de justesse aux normes du Cahier des critères. Des travaux pour retirer les obstacles (roches et troncs) devraient être faits. Une meilleure minéralisation de la berge pourrait aussi être envisagée.

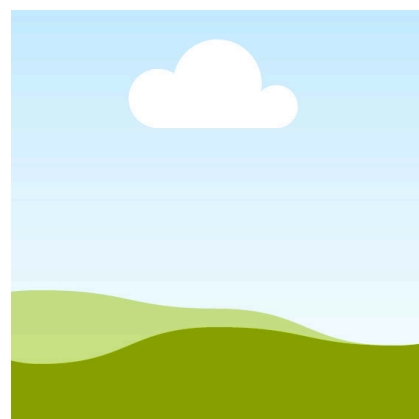
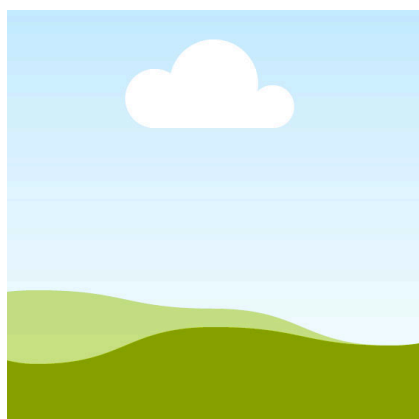
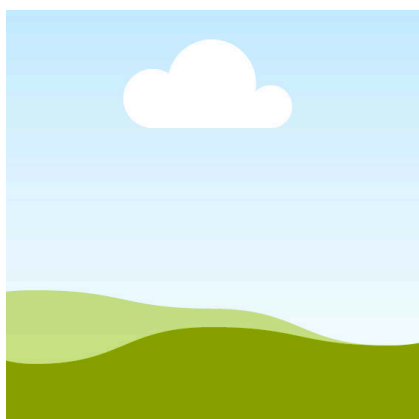




Mises à l'eau (suite) :

- Du **Parc du Frêne mort (ID : XXXX):**

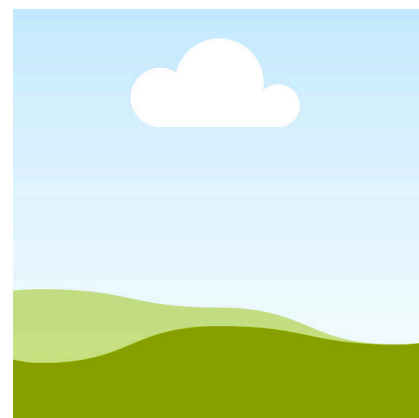
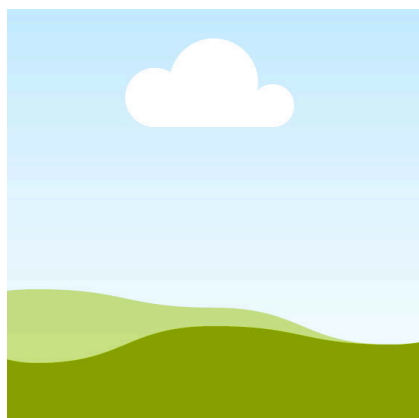
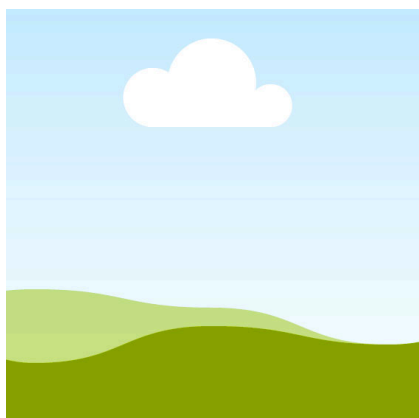
- *Type:* Rampe d'accès dont l'usage semble partagé entre les utilisateurs et utilisatrices de bateaux à moteur et des d'embarcations à pagaie;
- *Tenure:* Publique (Ville 2);
- *État:* Sol ferme et non glissant (gravier et herbe), sans obstacle, dans un secteur où l'eau est d'eau calme et avec une pente de moins de 15%;
- *Signalisation:* La mise à l'eau est assez facile à trouver vu son emplacement juste en amont du pont. Mais, l'ajout d'une balise de mise à l'eau, visible de l'eau et/ou de la fin du sentier d'accès est obligatoire;
- *Appréciation générale:* Cette rampe de mise à l'eau semble naturelle et répond bien aux normes du Cahier des Critères. L'ajout d'un quai flottant pourrait être considéré.





Aire de repos :

- Nous recommandons d'avoir des aires de repos officielles (environ aux 10 km) pour tous les niveaux de difficulté de parcours;
- Nous recommandons que vos aires de repos aient une signalisation visible de l'eau pour vos parcours de La route bleue.
- La mise à l'eau permettant d'accéder aux aires de repos de vos parcours doit respecter les normes du Cahier des critères pour le niveau de difficulté de vos parcours de La route bleue;
- Voici une liste de suggestions d'aire de repos pour votre parcours:
- Du **Parc des petits peupliers (ID : XXXX)**:
 - *Tenure*: Publique (Ville 1);
 - *Infrastructures*: Tables à pique-nique, bancs, poubelles, eau potable et nouveau bloc sanitaire;
 - *Description générale*: Très beau petit parc municipal comportant toutes les infrastructures appréciées des utilisatrices et utilisateurs. Cependant, nous recommandons l'ajout d'un abri aménagé.

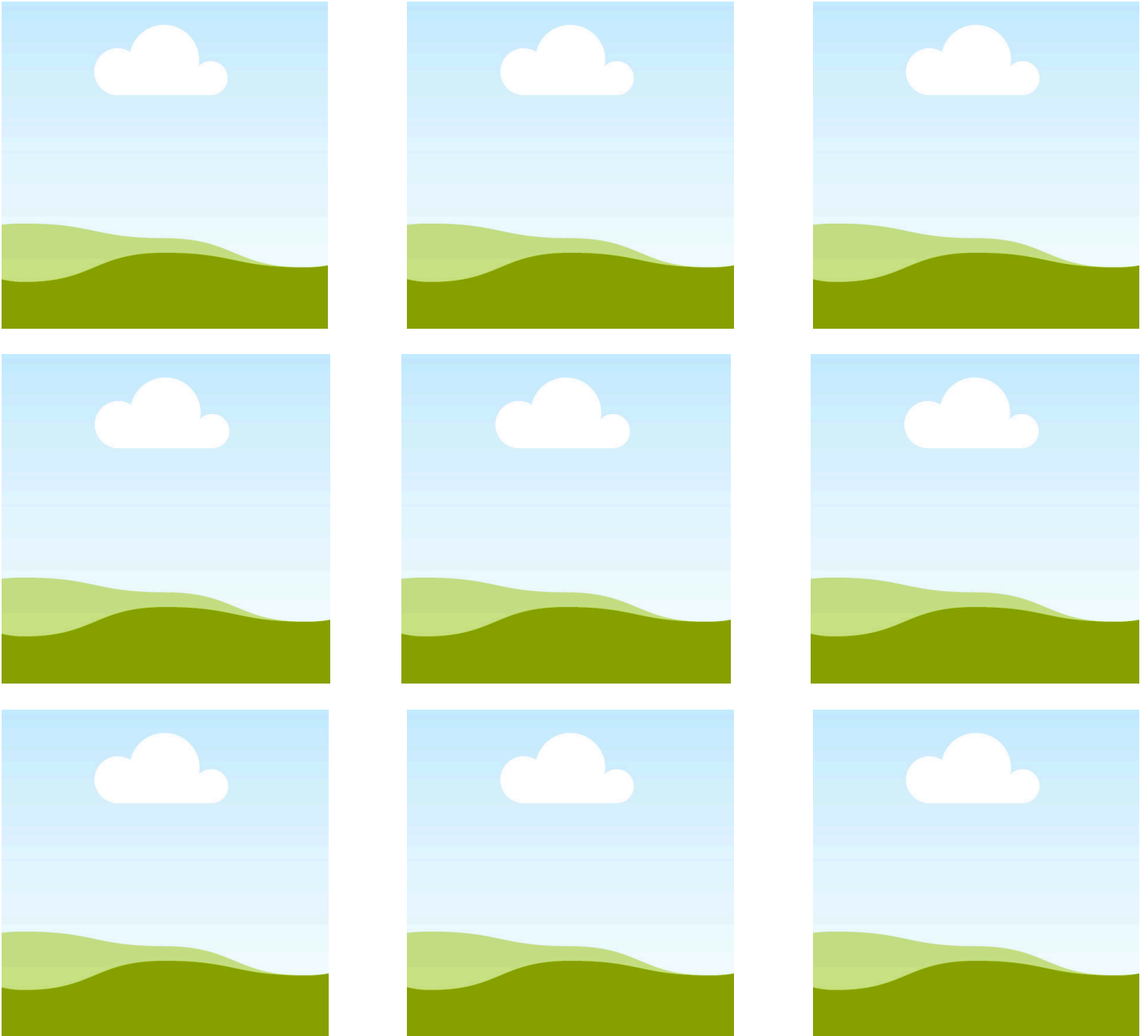




Aire de repos (suite) :

- Du **Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX):**
 - *Tenure:* Publique (Ville 1);
 - *Infrastructures:* Tables à pique-nique et poubelles;
 - *Description générale:* Petit espace gazonné sympathique pour prendre une pause. Nous recommandons l'ajout d'autres infrastructures appréciées des utilisatrices et utilisateurs, comme une toilette mobile, des bancs ou un abri aménagé.
- Du **Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX):**
 - *Tenure:* Publique (Ville 2);
 - *Infrastructures:* Tables à pique-nique, présence d'une structure pouvant servir d'abris en ajoutant une bâche, rond de feux, quelques bancs et présence d'une toilette sèche;
 - *Description générale:* Belle clairière avec quelques infrastructures d'aire de repos intéressantes.
- Du **Parc du Frêne mort:**
 - *Tenure:* Publique (Ville 2);
 - *Infrastructures:* Aucune;
 - *Description générale:* Nous n'avons pas mis d'aire de repos officielle sur ce site, vu la proximité avec le voisin. Petite zone gazonnée. Si ce site d'accès est retenu pour vos parcours, nous vous recommandons d'ajouter un écran végétal pour délimiter le terrain et des panneaux d'avertissement de quiétude pour éviter les enjeux de voisinage.

ACCESSIBILITÉ DURABLE DE VILLE 1 VERS VILLE 2

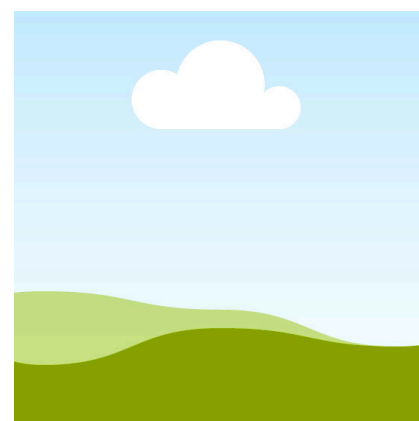
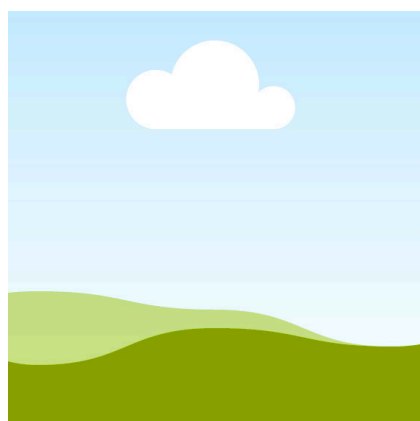
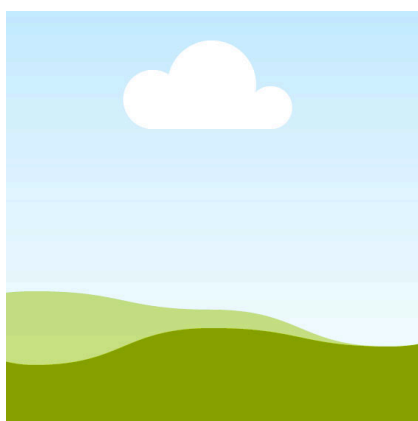


*Photos du haut: Du Parc des petits peupliers (ID : XXXX):
Photos du centre: Du Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX):
Photos du bas: Du Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX):*



Accueil :

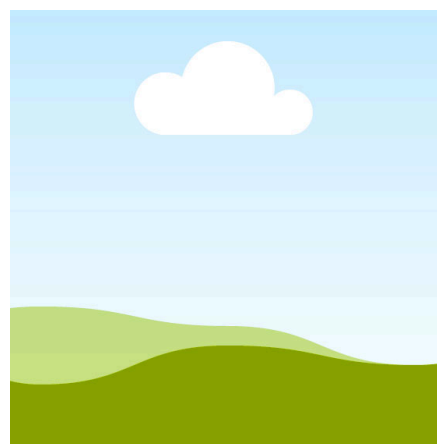
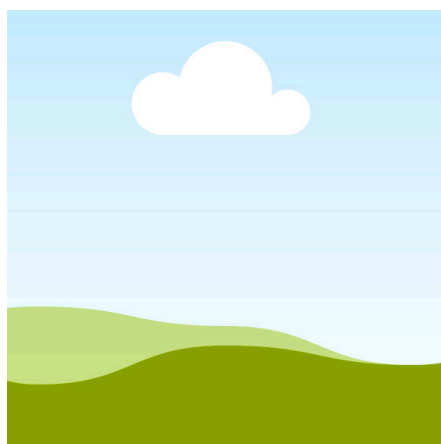
- Aucun centre d'accueil n'est présent sur le site de départ du parcours;
- Un centre d'accueil régional pourrait être développé pour tous les parcours de la région de la MRC du meilleur pays du monde;
- Nous recommandons l'ajout du Centre Communautaire de Ville 1 (ID XXXX) comme centre d'accueil régional, car plusieurs organismes semblent y travailler, dont la bibliothèque municipale. Le Centre Culturel Danielle-Caron (ID XXXX) pourrait aussi faire office d'accueil, car ses heures d'ouverture sont encore plus grandes que ceux de la bibliothèque municipale;
- Avoir un centre d'accueil avec des employé·e·s formé·e·s, à chaque début de saison, sur les parcours de votre territoire et sur les bonnes pratiques à communiquer aux utilisatrices et aux utilisateurs avant leur départ est une recommandation du Cahier des critères.





Accessibilité universelle :

- L'accessibilité universelle pourrait possible sur les différents sites d'accès dans le secteur de Ville 1;
- Les mises à l'eau du Parc municipale du Grand Saule et du Parc du Frêne mort sont celles qui ont le meilleur potentiel de devenir accessibles universellement;
- Nous recommandons d'améliorer l'accessibilité aux parcours de La route bleue de votre section. Nous considérons que tous les différents types d'utilisateurs ont droit de profiter des bienfaits des sports nautiques à pagaie;
- Pour améliorer davantage l'accessibilité universelle sur ce parcours, nous vous recommandons de vérifier les possibilités avec *Kéroul* : un organisme à but non lucratif dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physiques restreintes.

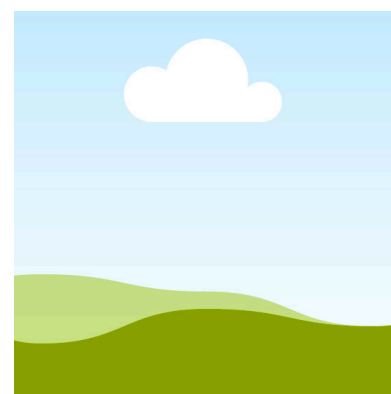
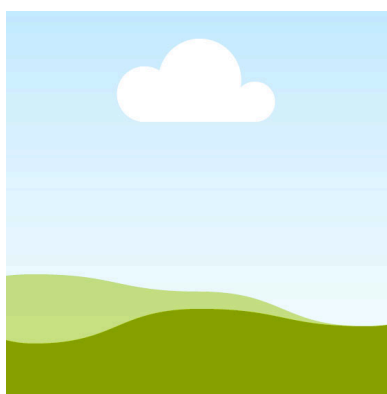
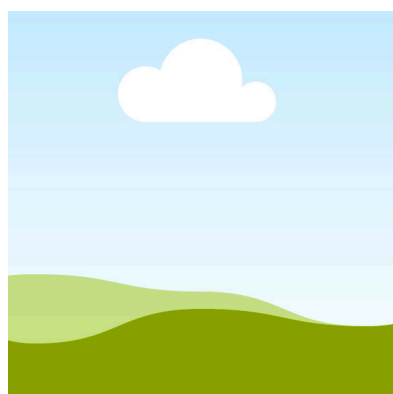


 Kéroul



Achalandage :

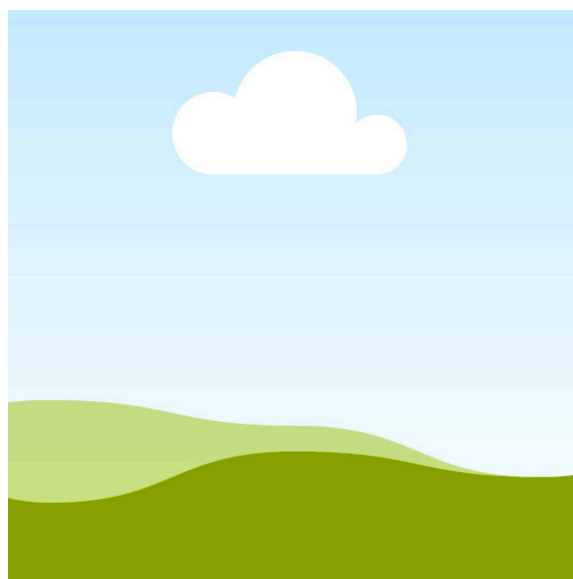
- Lors de notre caractérisation terrain le jeudi 1er août 2024, nous avons pu observer de nombreux utilisateurs et utilisatrices de bateaux à moteur et quelques utilisatrices et utilisateurs en embarcation à pagaie, mais principalement sur la partie en amont du barrage du Party;
- Le stationnement du Parc des petits peupliers (ID : XXXX) était aussi plutôt plein lors de notre passage et nous estimons qu'il doit parfois avoir des utilisatrices et utilisateurs qui se stationnent sur le Chemin de la Marina lors des belles journées de fin de semaine pendant la haute saison;
- L'absence de stationnement officiel et la grandeur maximale du site du Parc du Frêne mort (ID : XXXX): pourraient aussi développé des enjeux de surachalandage sur se site d'accès
- Cependant, la présence des rapides limite beaucoup les possibilités de surachalandage sur l'eau pour les parcours proposés;
- Pour prévenir les accidents et les malentendus, il est important de comprendre la réalité des autres utilisateurs. Il devient alors plus facile d'adopter des comportements sécuritaires et d'anticiper les déplacements d'autrui.





Transport collectif :

- Des possibilités d'accéder aux sites d'accès en transport en commun semblent exister dans le secteur de la MRC du meilleur pays du monde d'après ce que nous avons trouvé sur le site web de transport de personnes;
- Un transport sans réservation est disponible (ligne verte) décrit comme un *Circuit en direction de Ville 3 (Cégep) desservant les municipalités de Ville 4, Ville 5, Ville 6 et Ville 7* sur le site web;
- Un transport sur réservation et un système de taxi collectif semblent aussi disponibles et pourraient permettre de faire des navettes pour les parcours linéaires. Cette option doit être confirmée avant d'être publicisée;
- Offrir un service de transport collectif disponible à proximité de vos parcours est une recommandation du Cahier des critères.





Mises à niveau :

- Les sites d'accès sont disponibles sur Google Maps et l'horaire d'ouverture des accès est disponible en ligne sur Google Business:
 - L'accès du Parc des petits peupliers (ID : XXXX) doit être ajouté à Google Business;
 - L'accès du Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX) doit être ajouté à Google Business;
 - L'accès du Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX) doit être ajouté à Google Business;
- Une signalisation routière est visible aux accès:
 - Une signalisation routière doit être ajoutée à votre accès du Parc des petits peupliers (ID : XXXX);
 - Une signalisation routière doit être ajoutée à votre accès du Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX), mais des clarifications sur les heures d'ouverture sont nécessaires;
 - Une signalisation routière doit être ajoutée à votre accès du Parc du Frêne mort;
- Stationnement en légalité avec les normes municipales:
 - Il nous est impossible de dire s'il est possible de se stationner légalement à proximité de l'accès du Parc du Frêne mort;
 - Il nous est impossible de dire s'il est possible de se stationner légalement à proximité de l'accès du Du Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX);
- Avoir une aire de déchargement définie et sécuritaire (débutant et intermédiaire):
 - Une aire de déchargement définie et sécuritaire est présente à tous vos accès



Mises à niveau (suite) :

- Respecter les normes en aménagement de sentiers de Rando Québec pour vos sentiers d'accès et vos portages:
 - Le sentier du Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX) nécessite des aménagements de contrôle de la végétation (tonte de gazon) et des aménagements du pourcentage de pente (construction de marches talus, ajout d'un escalier, autres types de travaux);
- Avoir un sol ferme et non glissant pour toutes vos mises à l'eau:
 - Les mises à l'eau du Parc des petits peupliers pourraient être réaménagées avec la minéralisation de la berge pour la rendre plus ferme;
- Avoir une mise à l'eau sans obstacle (racine, branche, roche, barre de fer):
 - Les obstacles (grosses roches) de la mise à l'eau du Parc du Frêne mort doivent être enlevés;
 - Les obstacles (roches et troncs) de la mise à l'eau du Parc du Chêne Rouge doivent être enlevés;
- Les mises à l'eau se trouvent dans un secteur où l'eau est calme (avec un courant sous 2,5 km/h):
 - Toutes vos mises à l'eau se trouvent dans un secteur où l'eau est calme;
- Installer les quais selon les normes provinciales (voir annexe):
 - Lire les normes et confirmer que les quais sont installés selon les normes provinciales au Parc municipale du Grand Saule
- Installer une signalisation visible de l'eau et de la terre à toutes les mises à l'eau de vos parcours;



Mises à niveau (suite) :

- Installer une signalisation visible de l'eau et de la terre à toutes les mises à l'eau de vos parcours;

Recommandations :

- Avoir un stationnement d'un minimum de 4 places (recommandées 10 places) pour votre parcours. Le stationnement en bordure de route est permis. Avoir des stationnements secondaires situés à une distance raisonnable de l'aire de déchargement (débutant) :
 - Ajoutez un stationnement officiel d'un minimum de 4 places (recommandées 10 places) à l'accès du Parc du Frêne mort;
- Avoir un centre d'accueil avec des employés formés, à chaque début de saison, sur les parcours de votre territoire et sur les bonnes pratiques à communiquer aux utilisateurs utilisatrices avant leur départ:
 - Nous recommandons l'ajout du Centre Communautaire de Ville 1 (ID XXXX) comme centre d'accueil régional, car plusieurs organismes semblent y travailler, dont la bibliothèque municipale. Le Centre Culturel Danielle-Caron (ID XXXX) pourrait aussi faire office d'accueil, car ses heures d'ouverture sont encore plus grandes que ceux de la bibliothèque municipale;



Recommandations (suite) :

- Avoir une section de mise à l'eau exclusive aux embarcations non motorisées:
 - En ce moment, les mises à l'eau du Parc municipale du Grand Saule (ID : XXXX), du Parc du Chêne Rouge (ID : XXXX) et du Parc du Frêne mort doivent être partagées entre les utilisatrices et les utilisateurs de bateaux à moteur et d'embarcation à pagaie;
- Aménager des aires de repos officielles environ aux 10 km et avoir une signalisation visible de l'eau pour les aires de repos faisant partie de vos parcours;
 - Nous recommandons l'ajout d'un abri aménagé qui devrait être considéré au Parc des petits peupliers ;
 - Nous recommandons l'ajout d'une toilette mobile, de bancs ou d'un abri aménagé au Parc municipale du Grand Saule ;
 - Ajouter une aire de repos au Parc du Frêne mort. Si ce site d'accès est retenu pour vos parcours, nous vous recommandons d'ajouter un écran végétal pour délimiter le terrain et des panneaux d'avertissement de quiétude pour éviter les enjeux de voisinage. Nous recommandons aussi d'ajouter des infrastructures de base d'aire de repos, dont une toilette mobile. Il pourrait aussi être intéressant de rediriger les gens qui désirent prendre une plus longue pause vers le Parc Gordon Ramsay
- Mettre en place des accès universels pour promouvoir l'inclusivité:
 - Consulter un organisme spécialisé en accessibilité universelle pour faire évaluer vos infrastructures d'accès;
 - Nous recommandons d'utiliser les services de Kéroul pour vos évaluations;

ACCESSIBILITÉ DURABLE DE VILLE 1 VERS VILLE 2



Recommandations (suite) :

- Analyser l'achalandage de vos infrastructures d'accès annuellement:
 - Une évaluation de l'achalandage de vos parcours sur le site web de La route bleue pourra vous être fournie sur demande;
- Offrir un service de transport collectif disponible à proximité:
 - Le transport collectif semble possible dans le secteur pour se rendre aux sites d'accès des parcours proposés;
 - Confirmer les possibilités et ajoutez les informations pertinentes sur la fiche technique.



ANNEXE 4 : ÉDUCATION



DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Constats généraux :

À proximité des parcours proposés se trouvent de nombreux attraits naturels qui méritent d'être mieux mis en valeur et visités: une faune et une flore riche et diversifiée, la géologie particulière de la région administrative du Boisé, une histoire riche et des sites patrimoniaux.

Cependant, aucune formation sur les activités à pagaie ne semble avoir lieu sur place. Par contre, des clubs de pratiquants et pratiquantes utilisent la région pour organiser des sorties de groupe. Une lacune majeure dans cet axe est le manque d'information sur les bonnes pratiques de pagaie sur les sites de mise à l'eau.

Un travail collaboratif devrait être entrepris avec le OBV De la rivière Unetelle pour mieux mettre en valeur les aspects environnementaux liés à vos parcours, comme la présence d'aires protégées et des milieux fragiles. L'ajout d'une station de lavage sur le site d'accès serait aussi un ajout intéressant qui mériterait d'être mieux analysé.



ÉDUCATION

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Attraits :

- **Fauniques:**

- La région de la MRC du meilleur pays du monde est un véritable havre pour les amateurs de nature et d'observation de la faune. Lors de la caractérisation, nous avons eu la chance d'observer des oiseaux aquatiques, comme des Bernaches du Canada, des canards colverts, des cormorans à aigrettes et plusieurs Pygargues à tête blanche. La rivière Unetelle est aussi prisée des pêcheurs pour la truite mouchetée, l'achigan à petite bouche et le doré jaune. On peut aussi facilement observer des tortues comme la tortue peinte et la tortue serpentine dans la région.

- **Floristiques:**

- La région est aussi un lieu privilégié pour les amateurs de botanique. Son climat tempéré et ses divers milieux naturels, tels que les forêts mixtes, les milieux humides et les zones riveraines sauvages, offrent un paysage grandiose. Plusieurs milieux humides, marais et tourbières abritent une flore unique adaptée à ces environnements riches. Lors de la caractérisation, nous avons pu observer des nénuphars, des iris versicolores et des Lobelias Cardinalis.

- **Géologiques:**

- La géologie de la MRC du meilleur pays du monde est dominée par des roches sédimentaires, ce qui donne la couleur un peu brunâtre à l'eau de la rivière Unetelle. La vallée sinueuse de la rivière est entourée de collines et est caractérisée par des dépôts glaciaires et fluviaux.



ÉDUCATION

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

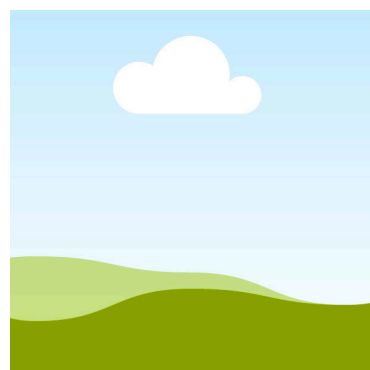
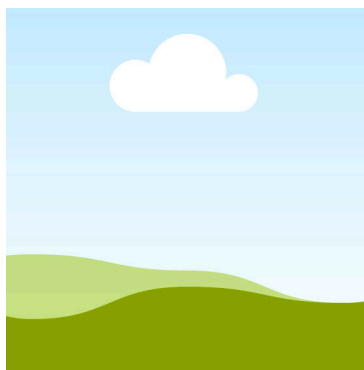
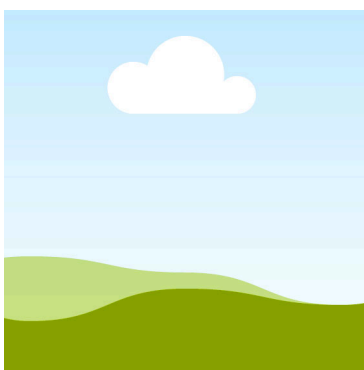
Attraits :

- **Historiques:**

- La Ville 1 est l'un des plus anciens de la région, fondé au milieu du XIXe siècle. Le Pont couvert Wayne-Gretzky (construit en 1299) est un symbole du patrimoine rural québécois et offre un aperçu de l'ingénierie de l'époque. L'Église Saint-Paul-à-Québec de la Ville 2 (construite en 885) est un bel exemple de l'architecture religieuse québécoise du 1er siècle. La municipalité de la Ville 2 possède un patrimoine bâti et religieux riche dont de beaux exemples sont l'Église Alex-Ovechkin et Église Sidney-Crosby. La Maison de la Culture Danielle-Caron est un lieu d'expositions et des événements mettant en lumière l'histoire locale, les arts et la culture.

- **Patrimoniaux:**

- Au Musée de la Société d'Histoire et du Patrimoine e la MRC du meilleur pays du monde, on trouve des artefacts relatant l'histoire des premiers colons, l'industrialisation, la vie quotidienne des habitants, ainsi que des expositions temporaires sur divers aspects du patrimoine local.





ÉDUCATION

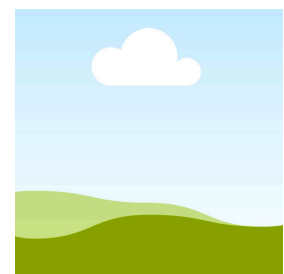
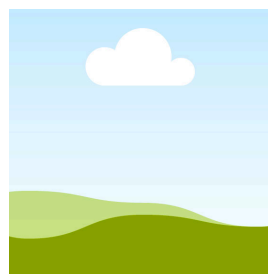
DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Formations :

- Aucune formation nautique implantée de manière permanente sur les parcours proposés ;
- Une offre de formation périodique serait intéressante pour sensibiliser les citoyens des municipalités et les touristes sur le plan d'eau;
- Offrir des formations sur d'autres activités de plein air (vélos, ski, premiers soins, survie, etc.) dans la région de manière permanente ou sporadique;
- Offrir des formations de Sans Traces Canada sur les sites de mise à l'eau de votre parcours.

Clubs de pagayeurs :

- Travailler en collaboration avec les clubs d'amateurs et amatrices de plein air de votre région pour rendre vos parcours dynamiques et appréciés des résidents et des visiteurs de votre région;
- Nous vous suggérons de faire la promotion de vos parcours auprès des clubs membres de Canot Kayak Québec et d'Eau Vive Québec pour être sûr que ces clubs respectent les standards de professionnalisme nécessaires;
- Les parcours proposés étant courts et en milieu d'eau vive, ils pourraient surtout intéresser les clubs ayant des sorties avec un profil plus sportif comme: Le club des Meilleurs et le Club des Parfaits.

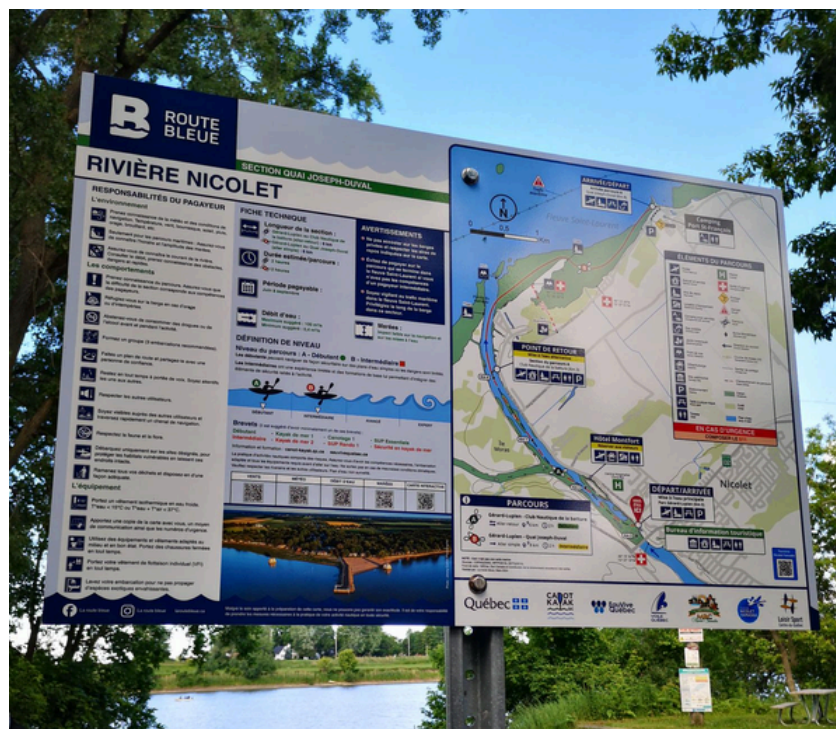




ÉDUCATION DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Bonnes pratiques de pagaie :

- On ne trouve aucune d'indication sur les bonnes pratiques de pagaie aux différentes mises à l'eau du secteur;
- Il est primordial d'informer les pagayeurs sur les bonnes pratiques de pagaie :
 - Identifier les risques;
 - Évaluer les conditions météorologiques;
 - Établir votre plan de sortie;
 - Choisir l'équipement approprié;
- Les numéros de téléphone en cas d'urgence devraient aussi être facilement disponibles sur le site de la mise à l'eau;
- Il est aussi important d'informer les utilisateurs sur les principes Sans Trace de base;
- Indications sur le lavage des embarcations.





ÉDUCATION

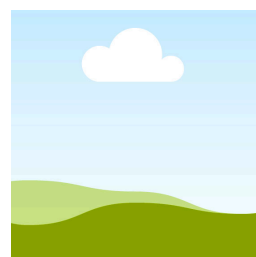
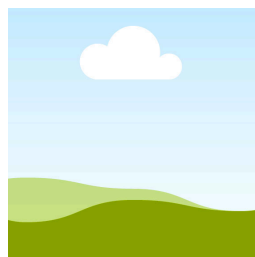
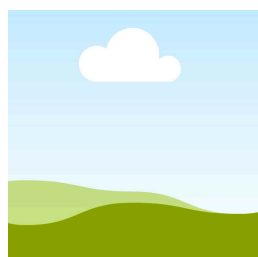
DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Environnement :

- Travailler de concert avec l'organisme de bassin versant (OBV) de votre région pour limiter les impacts environnementaux reliés à la présence d'un parcours nautique;
- Votre OBV pour la rivière Saint-François est l'OBV De la rivière Unetelle (DLRU);
- Faire une évaluation environnementale avant le lancement de votre parcours et refaire une évaluation à chaque trois (3) ans en même temps que l'audit d'évaluation.

Aires protégées et milieux fragiles :

- Aucune aire protégée ne semble se trouver à proximité des parcours proposés selon la carte des Aires protégées au Québec du MELCCFP;
- Cependant, la présence de plusieurs milieux fragiles, comme des tourbières et des milieux humides, a été notée lors de la caractérisation terrain. Nous recommandons d'approfondir le sujet avec le DLRU pour ajouter les informations pertinentes à ce sujet sur la cartographie;
- La présence du Parc national de Fantastiques et du Parc national du Mont-Merveille dans la région à proximité des parcours proposés pourrait mentionner sur la cartographie si l'échelle le permet.



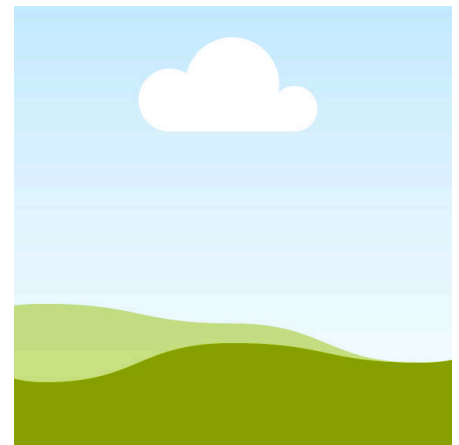
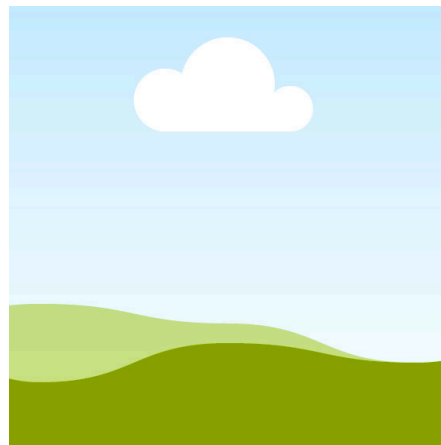


ÉDUCATION

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Station de lavage :

- Aucune station de lavage ne se trouve sur les sites d'accès des parcours proposés, selon la carte des stations de lavage;
- On note la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes (Myriophylle à épis), en aval des parcours proposés sur l'Atlas de l'eau du MELCCFP;
- Nous vous recommandons aussi d'ajouter une station de lavage pour les petites embarcations sur le site du Parc municipale du Grand Saule et du Parc du Chêne Rouge, qui possèdent déjà un accès à l'eau courante.





ÉDUCATION

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Mises à niveau :

- Des informations sur les bonnes pratiques de pagaie sont disponibles aux panneaux d'accueil, sur la carte statique et sur la carte interactive:
 - Identifier les risques;
 - Évaluer les conditions météorologiques;
 - Établir un plan de sortie;
 - Choisir l'équipement approprié.
- Des informations sur les bonnes pratiques de Sans Trace Canada sont disponibles aux panneaux d'accueil, sur la carte statique et sur la carte interactive.
- Identifier les zones d'aires protégées sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive;
 - Aucune aire protégée ne semble se trouver sur les parcours proposés. Confirmer cette information avec le DLRU avant la production de la cartographie;
- Identifier les milieux naturels fragiles connus sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive;
 - Aucun milieu fragile ne semble se trouver sur les parcours proposés. Confirmer cette information avec le DLRU avant la production de la cartographie;





ÉDUCATION

DE VILLE 1 VERS VILLE 2

Recommandations :

- Ajouter des panneaux, un audioguide ou des activités sporadiques d'interprétation qui informent les utilisateur·rice·s sur les attraits naturels de votre parcours (fauniques, floristiques et géologiques);
- Offrir des formations sur les activités nautiques reliées au milieu de votre parcours de manière permanente ou sporadique;
 - Consultez l'offre de formation offerte par [Canot kayak Québec](#) et par [Eau Vive Québec](#) en ligne;
 - Offrir des formations sur d'autres activités de plein air (vélos, ski, premiers soins, survie, etc.) dans la région de manière permanente ou sporadique;
 - Offrir des formations de [Sans Traces Canada](#) sur les sites de mise à l'eau de votre parcours.
- Travailler en collaboration avec les clubs d'amateurs·trices de plein air de votre région pour rendre votre parcours dynamique et apprécié des utilisateur·rice·s de résidant dans votre secteur;
 - Une liste des clubs membre de Canot Kayak Québec se trouve sur notre [site web](#).
- Travailler de concert avec l'organisme de bassin versant (OBV) De la rivière Unetelle (DLRU) de votre région pour limiter les impacts environnementaux reliés à la présence d'un parcours nautique;
- Faire une évaluation environnementale avant le lancement de votre parcours et refaire une évaluation à chaque trois (3) ans en même temps que l'audit d'évaluation.
- Avoir une station de lavage pour les embarcations sur les sites de mises à l'eau principaux de votre parcours;
 - du Parc municipale du Grand Saule et du Parc du Chêne Rouge;
- Indiquer l'adresse de la station de lavage la plus proche sur le panneau d'accueil, la cartographie statique et interactive.

ANNEXE 5: ÉCOTOURISME

DE VILLE 1 VERS VILLE 2



Constats généraux :

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cet axe, les parcours proposés possèdent une excellente potentialité d'écotourisme pour les utilisatrices et les utilisateurs des parcours proposés.

Le potentiel écotouristique des activités nautiques à pagaie dans la région de Ville 1 et de Ville 2 est excellent. En effet, lors de la caractérisation, nous avons eu la chance de voir de quelques utilisateurs et utilisatrices sur les plans d'eau, malgré qu'on était un jour de semaine. Malheureusement, aucune entreprise touristique ne semble offrir des services appréciés des utilisatrices et utilisateurs de parcours nautique, comme un centre de location d'embarcation, des tours guidés ou un service de navette pour les parcours linéaires.

Aucune aire de restauration n'est disponible directement sur les sites d'accès, mais la Ville 1 et la Ville 2 offrent des possibilités intéressantes à proximité. Malheureusement, on ne trouve aucune possibilité d'achat d'équipement à proximité des parcours proposés. La plus proche étant probablement le Pro-Nature de Thetford Mines à 40 km.



Tourisme :

- Intégrer votre parcours de La route bleue dans l'offre touristique municipale et régionale;
- Weedon se trouve sur territoire de Tourisme Région plus meilleur du monde, plus particulièrement dans le sous-secteur de Tourisme MRC du meilleur pays du monde;
- La rivière Saint-François et les autres plans d'eau de la région sont bien mis de l'avant sur le site de Tourisme du Haut-Saint-François avec plusieurs belles photos, mais peu d'entreprises semblent offrir des services de location ou de tours guidés dans la région;
- Ajouter des informations touristiques (attrait historiques et patrimoniaux, expériences gourmandes, cœurs villageois, Quoi faire, Où se loger, Où manger, circuits touristiques, Arts et culture, etc.) de votre région sur le site internet de La route bleue;
- Renforcer les liens avec la communauté autochtone de la région dans le but d'offrir une offre touristique autochtone améliorée.

Forfaitisation :

- Inclure vos parcours de La route bleue dans l'offre de forfaits de votre région;
- Les parcours proposés sont propices à de la forfaitisation que ce soit pour un service de navette pour les parcours linéaires ou une offre d'hébergement pour les utilisateurs et utilisatrices qui voudraient faire des séjours multijours dans votre région. Les forfaits offrant plusieurs activités de plein air sont aussi très appréciés des utilisatrices et utilisateurs.



Services parcours nautiques :

- **Location d'équipement:**

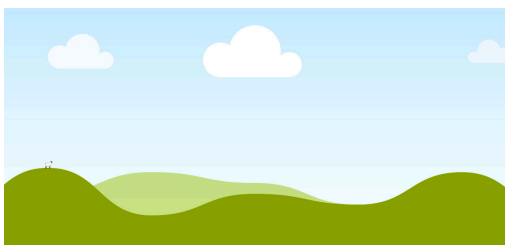
- Aucun service de location d'équipement n'est disponible sur les différents sites d'accès proposés dans ce rapport;

- **Navette:**

- Aucun service de navette n'est disponible dans le secteur;
- Si un accès est aménagé au Du Parc du Frêne mort:, l'ajout d'un service de navette serait intéressant;
- Il serait aussi possible de faire une navette en vélo (39 minutes selon Google Maps), car la route longe le parcours sur toute sa longueur. Les navettes en vélo sont de plus en plus appréciées par les utilisateurs qui cherchent à combiner des journées multiactivités;

- **Services guidés:**

- Aucun service guidé n'est offert sur les parcours proposés;
- Nous recommandons que les parcours de La route bleue proposent des services guidés pour améliorer l'accessibilité des utilisateurs ayant moins d'expérience ou qui souhaitent en apprendre davantage sur le parcours qu'ils découvrent;
- Il est aussi possible d'offrir une offre de services guidés de manière ponctuelle sur votre parcours. Nous encourageons les services de loisirs municipaux d'organiser ce genre d'évènement quelques fois pendant la saison envisagée.

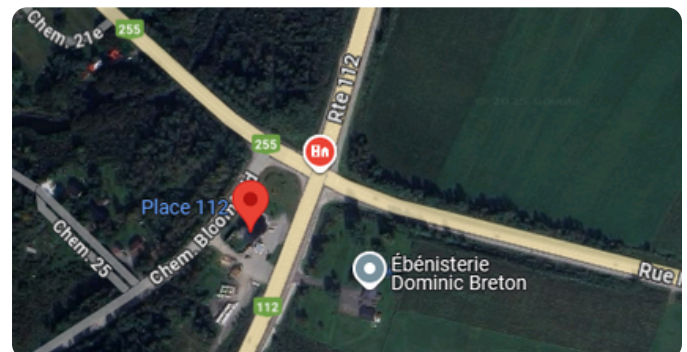
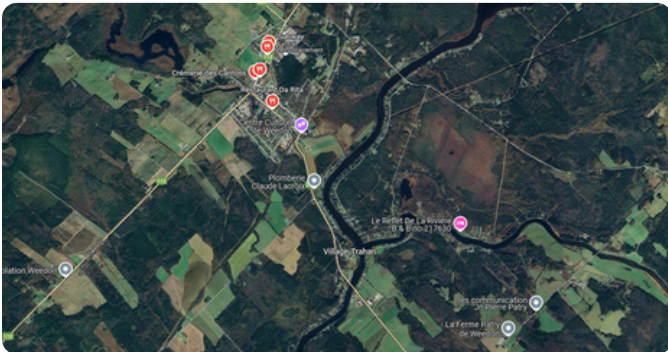


L'Association des professionnels



Aires de restauration :

- Quelques options sont disponibles dans le secteur, mais pas directement sur les sites d'accès;
- À Ville 1 les aires de restauration suivantes pourraient être affichées:
 - Le Marché Tradition Côté inc., le Restaurant des Guédilles, le Restaurant Le Moulin Rouge, la Crémierie des P'tites Molles et Restaurant Pizza 10 000;
- À Ville 2, les aires de restauration suivantes pourraient être affichées:
 - La Patate à Ti-Pit.



Achat de matériel :

- Malheureusement on ne trouve aucune possibilité d'achat d'équipement à proximité des parcours proposés. La plus proche étant probablement le Espace 3000 de Ville 3 à 40 km, mais il est situé à plus de 20 km des accès.



Mise à niveau :

- On ne retrouve aucune mise à niveau dans le Cahier des critères pour l'axe de l'écotourisme.

Recommandations :

- Intégrer votre parcours de La route bleue dans l'offre touristique municipale et régionale;
- Ajouter des informations touristiques (attrait historiques et patrimoniaux, expériences gourmandes, cœurs villageois, Quoi faire, Où se loger, Où manger, circuits touristiques, Arts et culture, etc.) de votre région sur le site internet de La route bleue;
- Renforcer les liens avec la communauté autochtone de la région dans le but d'offrir une offre touristique autochtone améliorée.
- Inclure vos parcours de La route bleue dans l'offre de forfaits de votre région;
- Offrir un service de location d'embarcations;
- Avoir une offre de services guidés réguliers ou ponctuels, idéalement par un fournisseur membre d'Aventure Écotourisme Québec (AEQ), un sur votre parcours de La route bleue;
- Offrir un service de navette pour les parcours linéaires plus longs;
- Mettre en valeur les aires de restauration qui se trouvent à distance de marche de vos sites de mises à l'eau des parcours de La route bleue;
- Mettre en valeur les possibilités de s'acheter du matériel nautique à moins de 20 km d'une mise à l'eau en cas d'oubli.

Merci pour votre confiance !

CONTACT :

Expertise technique

expertise.technique@canot-kayak.qc.ca

Équipe La route bleue

contact@laroutebleue.ca

Réalisée
par :



En collaboration
avec :



Grâce à
l'appui financier :

